

# éduquer

tribune laïque n° 135 février 2018

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl



**DOSSIER**  
Paupérisation des étudiant.e.s,  
urgence d'agir!

**sciences**

Le mystère de l'efficacité des mathématiques

**pédagogie**

Ovide Decroly, homme passionné par l'enfance et la pédagogie

**éducation**

L'alcool, notre drogue culturelle

**bonnes pratiques**

Éduquer à la mobilité dans les écoles



# Sommaire

Éditorial	<b>Histoire et Géographie, plus que jamais!</b>	p 3
Focus	<b>Les coups de cœur de la Ligue</b>	p 4
Coup de crayon	<b>Dessin de Élodie Bouedec</b>	p 6
Communiqué de presse	<b>Le tronc commun: l'arbre qui cache la forêt!</b>	p 7
Dossier: PAUPÉRISATION DES ÉTUDIANT.E.S, URGENCE D'AGIR!	<b>Des étudiant.e.s au bord de la précarité</b>	p 8
	<b>Détresse étudiante : aides insuffisantes</b>	p 10
	<b>Quels sont les impacts de la pauvreté sur les étudiant.e.s?</b>	p 13
	<b>Les CPAS au secours des étudiant.e.s</b>	p 16
	<b>Pour aller plus loin</b>	p 18
Bonnes pratiques	<b>Éduquer à la mobilité dans les écoles</b>	p 19
Éducation	<b>L'alcool, notre drogue culturelle</b>	p 22
Pédagogie	<b>Ovide Decroly, homme passionné par l'enfance et la pédagogie</b>	p 25
Position de la Ligue	<b>Philosophie et citoyenneté: à l'école de la démocratie</b>	p 28
Sciences	<b>Le mystère de l'efficacité des mathématiques</b>	p 31
Formations de la Ligue	<b>La formation «Richesse et pertinence de l'Approche centrée sur la personne»</b>	p 34



## éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2  
1000 Bruxelles

Éditeur responsable  
Roland Perceval

Direction  
Patrick Hullebroeck

Coordinatrice de la revue  
Juliette Bossé

Mise en page  
Éric Vanenheede  
assisté par Juliette Bossé

Réalisation  
mmteam sprl

Ont également collaboré  
à ce numéro :

Roland Perceval  
Marie Versele  
Juliette Bossé  
Maud Baccichet  
Le bureau de la Ligue  
Patrick Jacquemin  
Martin de Duve  
Anne-Sophie Poncelet  
Nathalie Masure  
François Chamaraux  
Patrick Hullebroeck  
Iouri Godiscal

## Couverture

Née en 1979 en France, **YASMINE GATEAU** étudie à la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) à Strasbourg.

Elle commence à réaliser des illustrations pour la littérature jeunesse. Aujourd'hui installée à Nantes, elle travaille pour la presse (Le Monde, XXI, L'Obs, Télérama, Variety...), l'édition (Thierry Magnier, Bayard, Milan...) et la communication.

[www.yasminegateau.com](http://www.yasminegateau.com)



Roland Perceval, président de la Ligue

## Histoire et Géographie, plus que jamais!

*«Les hommes volontiers oublient que les lettres ne peuvent pas remplacer la voix, ni le livre remplacer le maître. Dans la transmission du savoir, le maître est le père et le disciple le fils.*

*Le livre sans le maître ne forme que des orphelins de l'esprit».* **Maurice Druon**

Les projets de la Ministre dans le cadre du Pacte d'Excellence visent notamment, au secondaire, à fusionner les cours actuels d'histoire et de géographie au sein d'un cours intitulé «sciences humaines». Une ineptie de plus!

Le cours d'histoire est un cours sensible qui a, au cours des années et en fonction de «l'air du temps», subi des approches variées dans sa déclinaison pédagogique: chronologique, thématique, etc. De plus, il a été réduit, avec un programme de plus en plus fourni, dans son nombre d'heures par semaine, au point de forcer les professeur.e.s à soit, terminer trop tôt dans la ligne du temps, soit survoler des événements pourtant fondamentaux.

Je ne suis pas historien de formation mais j'accorde une importance primordiale à ce cours fondamental pour la formation humaniste de nos élèves. Tout comme le cours de géographie évidemment. Si des interconnexions évidentes existent entre ces deux matières, leurs méthodologies sont cependant me semble-t-il différentes. D'ailleurs les enseignant.e.s de ces cours, dans les Universités, sont formés dans des Facultés différentes.

à cela, la Ministre répond que ce cours de «sciences humaines» peut être donné par des professeur.e.s différent.e.s! Pourquoi alors les fusionner dans une appellation «Sciences Humaines» qui a déjà été employée dans les grilles mais avec d'autres finalités? Sans parler

des filières Sciences Humaines existantes et qui visent une autre formation. De quoi ajouter encore plus à la confusion... Que ne va-t-on pas encore inventer pour cacher les vrais problèmes de l'Enseignement?

à ce train, on va fusionner la physique, la chimie, la biologie et les mathématiques dans un cours de sciences «inhumaines»...? Ou toutes les langues dans un cours de langues modernes? Etc., etc.

Restons sérieux!

L'histoire est indispensable pour comprendre d'où nous venons et où nous allons. La critique historique, l'exploitation des sources, la comparaison des interprétations développent chez l'élève l'esprit critique nécessaire en cette époque de «fake news», et autres approches approximatives et de crédibilité douteuse. De plus, l'intérêt grandissant pour l'histoire (cf. les nombreuses émissions à la télévision ou en radio ainsi que les revues «grand public» multiples) pour réjouissant qu'il soit, impose de rester critique et de ne pas tout prendre pour argent comptant. Le cours d'histoire est là pour montrer la méthode et permettre le développement de cet esprit.

La géographie, science à part entière, est tout aussi indispensable pour comprendre notre environnement mais aussi les grands enjeux dont le futur de notre planète, donc le nôtre, dépend. La connaissance des interactions et des autres lieux de vie doit faire partie

de la formation des humanités, plus qu'un salmigondis de cours, à intitulé vague, voulant tout dire et rien dire.

Ce n'est pas être passéiste que de déclarer qu'il faut maintenir les cours d'histoire et de géographie séparés et enseignés par des professeur.e.s spécialement formé.e.s dans ces deux branches. Bien sûr qu'il faut une collaboration entre eux car il y a des interactions entre elles. Mais il faut faire confiance aux enseignant.e.s (c'est ce qui manque le plus à l'heure actuelle)! Quand donc cessera-t-on la suspicion vis-à-vis des professeur.e.s et quand leur fera-t-on confiance, plutôt que de les accuser constamment? Les professeur.e.s d'histoire et de géographie se concertent évidemment sans que l'on retire la spécificité de leurs branches pour en faire un cours fourre-tout...

La Ligue est outrée que l'on ait pu un seul instant penser à cette fusion. Si c'est cela viser l'excellence, alors le Pacte est bien mal parti!

Retrouvez tous nos articles et  
l'actualité de la Ligue sur le site

[ligue-enseignement.be](http://ligue-enseignement.be)

*la ligue*



## Pauvreté étudiante

En matière d'enseignement, on s'accorde généralement sur le principe de l'égalité des chances. Chaque apprenant.e doit bénéficier, avec une chance égale, de la possibilité de faire les études qu'elle/il choisit.

L'égalité des chances est étroitement corrélée à un autre principe: celui du mérite, à savoir, l'idée que chacun.e doit recevoir le bénéfice correspondant à son mérite, c'est-à-dire, à ses efforts et à son talent.

Le principe de l'égalité des chances est difficilement contestable dans le domaine de l'éducation. Dans l'éthique démocratique, il est, en effet, inacceptable de ne pas être récompensé.e proportionnellement à son mérite, en particulier, si c'est à cause d'une inégalité de départ. «Elle/il mérite de réussir!», s'exclame-t-on.

D'où l'idée de compenser les inégalités de départ par des actions compensatrices visant à rétablir l'égalité (bourses d'études, prêt des livres scolaires, etc.).

Le principe de l'égalité des chances, au départ purement formel, devient ainsi plus substantiel, en cherchant à établir l'égalité des conditions dans lesquelles les jeunes étudient.

Ici commencent pourtant les divergences d'appréciation. Jusqu'où, dans quelle ampleur et jusqu'à quel âge la société doit-elle égaliser les conditions sociales, économiques, culturelles des apprenant.e.s?

Si l'on s'accorde sur l'idée que la société doit compenser les inégalités durant toute la scolarité obligatoire, il n'en va plus de même quand il s'agit de l'enseignement supérieur.

De ce désaccord surgit la figure emblématique de l'étudiant.e pauvre.

Celle-ci donne un visage à l'inégalité sociale: elle indique le degré d'inégalité que la société tolère dans la formation de ses élites.

Et si elle scandalise, ce n'est pas seulement à cause de l'injustice liée à la pauvreté. C'est aussi parce qu'elle heurte l'esprit de liberté en signifiant que tou.te.s les étudiant.e.s n'ont pas également le droit de choisir de poursuivre des études supérieures.

Patrick Hullebroeck, directeur

## Musique

### Moses Sumney - Aromanticism

Originaire de Los Angeles, Moses Sumney est un multi-instrumentiste afro-américain à la musicalité d'une beauté rare. Une voix singulière, pure et cristalline. Une musique intime et envoûtante. Une ambiance habitée entre l'ombre et la lumière... Sumney nous offre un album complet aux rythmes tantôt empruntés de sonorités soul, tantôt jazz, le tout enrobé par un groove subtil. On pensera, bien entendu, à Sampha ou encore à Benjamin Clementine... pourtant, Moses Sumney a cette sensibilité particulière qui rend sa musique unique et particulièrement attachante.



## Série

### DARK

La disparition mystérieuse d'un enfant de la petite ville de Winden va mettre en émoi quatre familles qui verront leurs destins chamboulés par une série d'événements inexplicables et inexplicables. Comment comprendre cette disparition? Où sont les responsables? Quel est le sens de ce départ? Pour découvrir la vérité, plus de 30 personnages se lanceront dans une quête éperdue, une chasse qui fera émerger tour à tour les secrets et les péchés de cette petite ville perdue au fond des bois.

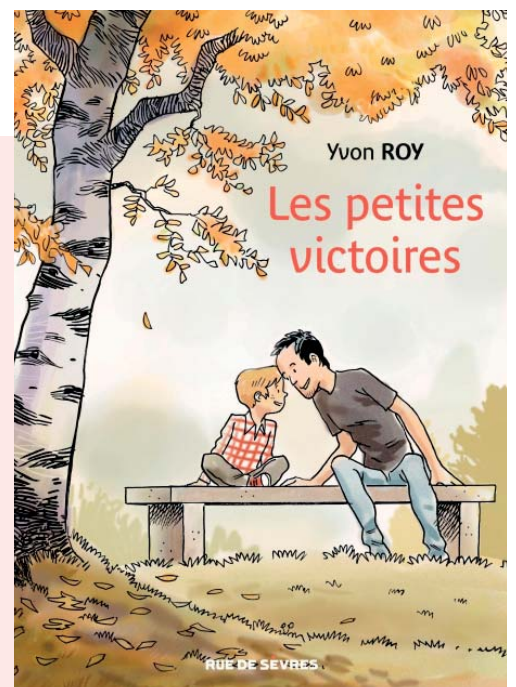


Série allemande, Dark se singularise des séries actuelles par son scénario digne des plus grandes intrigues cinématographiques, une photographie sublime et un casting irréprochable. Mélangeant science-fiction, fantastique et métaphysique, Dark est une série complexe, fascinante et atypique qui ravira les fans de Stephen King et de David Lynch.

## BD

### Les petites victoires de Yvon Roy

Marc et Chloé viennent d'avoir un bébé, Olivier. Le bonheur est complet pour le couple. Malheureusement, ils vont vite se rendre compte que leur petit garçon a des comportements étranges, et surtout, qu'il ne parle pas. Le diagnostic tombe, implacable: Olivier est autiste. Dépassant ses inquiétudes, Marc va apprendre à connaître ce trouble et surtout faire preuve d'ingéniosité pour tenter de communiquer avec son fils. Grâce à des trucs et astuces, il pourra alors aider son fils à évoluer à travers des petites victoires du quotidien. Avec ce roman graphique largement autobiographique, l'auteur nous offre un témoignage touchant qui porte un formidable message d'espoir.



## Film d'animation

### I AM DYSLEXIC

Film d'animation multi-récompensé, I AM DYSLEXIC aborde avec finesse et sensibilité la question de la dyslexie chez les enfants.

Dirigé et produit par Mads Johan Øgaard et Katie Wyman, le film raconte le combat quotidien d'un enfant dyslexique: comment résister aux moqueries, faire fi des préjugés, s'épanouir dans un système éducatif parfois inadapté... et tout simplement, comment maîtriser les mots?

À travers cette réalisation, les auteurs démontrent que les personnes souffrant de troubles DYS ne sont pas seules, qu'il est possible de se faire aider, et, enfin, qu'être porteur d'un trouble de l'apprentissage ne doit pas être un frein pour poursuivre ses rêves.

Un film à partager massivement avec les enfants, les parents, les amis et à l'école!

Plus d'infos: <https://youtu.be/b1b2rHhFajE>



## Série

### The end of the fucking world

The end of the fucking world nous plonge dans l'univers noir et déluré de deux adolescents en marge de la société. D'un côté, Alyssa, jeune fille en colère, ne pense qu'à fuir son quotidien. De l'autre, James, profondément ancré dans sa noirceur, ne fait qu'alimenter sa fascination pour la mort et ses pulsions meurtrières. Un avenir chaotique s'impose à eux: entre cavale

et course-poursuite, les deux ados vont se révéler être des partenaires fidèles et amoureux. Derrière une trame narrative classique aux relents de «Bonnie and Clyde», The end of the fucking world offre un moment de réflexion sur la nature des sentiments. En effet, sous son ambiance et son humour anglais typique, cette série plus que caustique, se révèle être un hymne à l'amour étonnant!



## Campagne

### Je suis humain-e

La campagne «Je suis humain-e», lancée en juin dernier par Amnesty International Belgique, a pour objectif de faire de la Belgique un pays plus respectueux des droits des personnes fuyant les conflits et les persécutions. À travers cette campagne, Amnesty International lance une vaste pétition adressée au gouvernement belge afin de mieux accueillir les réfugiés et de protéger leurs droits. La campagne propose également diverses ressources pédagogiques précieuses et exploitables en classe.

Plus d'infos: [www.amnesty.be/jesuishumain](http://www.amnesty.be/jesuishumain)

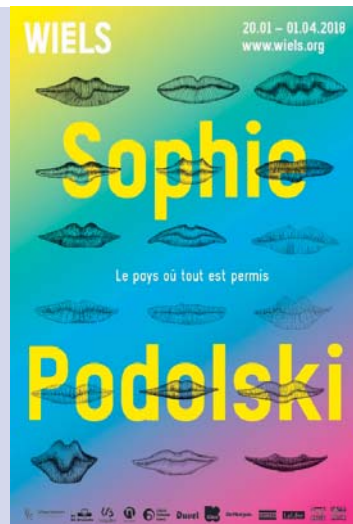


## Expo

### Sophie Podolski / Le pays où tout est permis au WIELS

Sophie Podolski est une artiste belge témoin des années 60, cette époque marquée par la libération sexuelle, l'antipsychiatrie et un désenchantement de la jeunesse. A travers un style expressif et provocateur, Sophie Podolski s'exprime sans retenue, sur la vie, la culture populaire et le conformisme de la société. L'exposition au WIELS présente plus d'une centaine de travaux sur papier, réalisés à l'encre de Chine, au pastel et au crayon de couleur mais également des gravures ainsi que le manuscrit original de son livre. Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2018.

Plus d'infos: [www.wiels.org](http://www.wiels.org)



## Le saviez-vous?

### Qu'est-ce qu'un serious game?

Un Serious Game, ou Jeu Sérieux, est un outil interactif et ludique utilisant les nouvelles technologies et dont l'objectif est de sensibiliser, d'apprendre, de communiquer, d'informer ou encore d'entraîner mentalement ou physiquement. Tout en ayant l'aspect ludique tiré du jeu vidéo classique ou utilisant la simulation, il permet de diffuser une information d'ordre pédagogique, informatif, communicatif ou d'entraînement. Il en existe dans tous les domaines.

source: [www.seriousgame.be](http://www.seriousgame.be)

## Spectacle

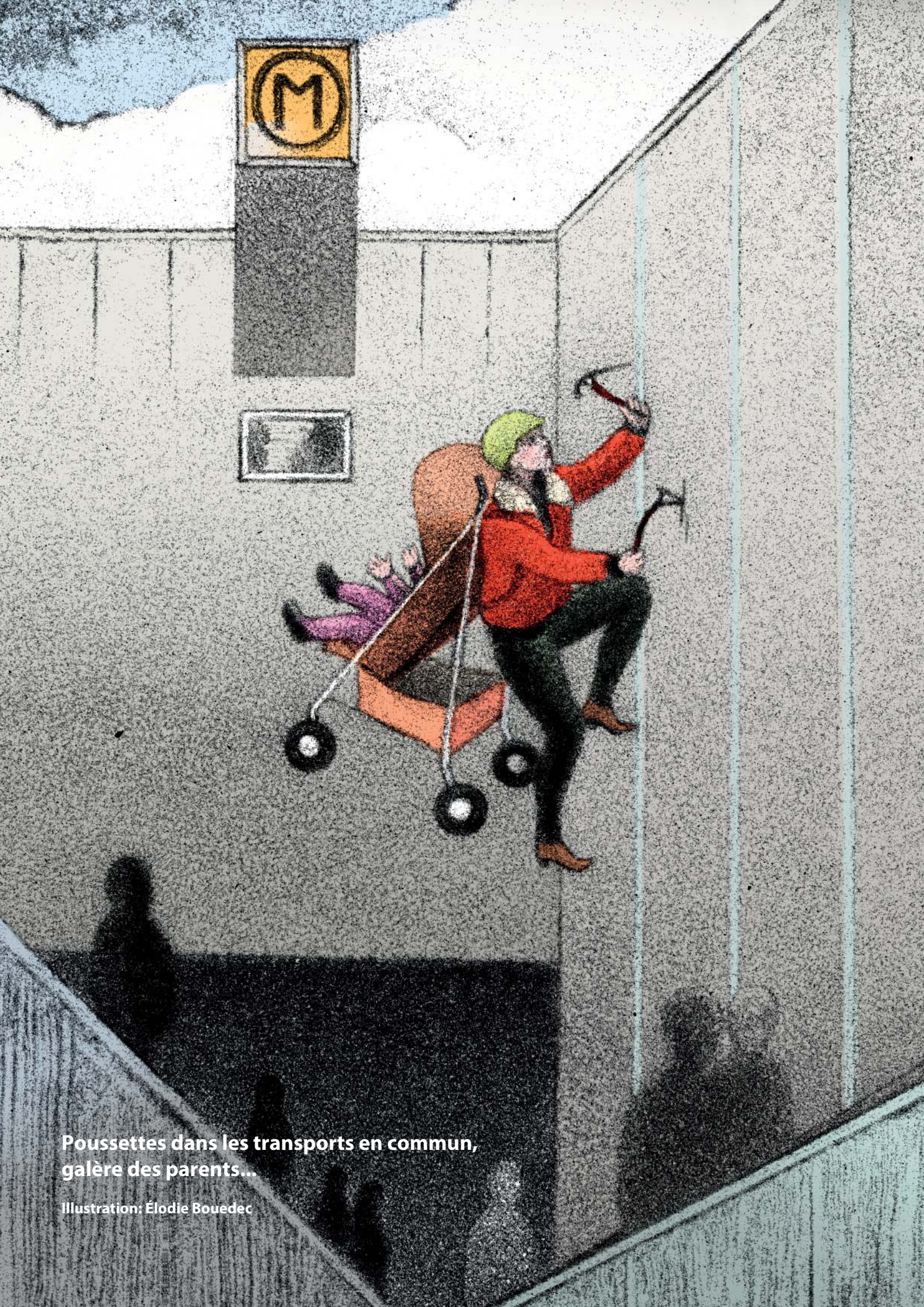
### Festival Up!

Du 12 au 25 mars 2018, Bruxelles sera 100% Cirque avec le Festival Up! Cette année, le Festival Up! - Biennale internationale de Cirque de l'Espace Catastrophe - revient avec une affiche riche et variée: 12 jours de festival, 13 lieux partenaires dans tout Bruxelles, 30 spectacles dont 8 créations et 10 premières belges.

Plus d'infos: <https://www.upfestival.be>







**Poussettes dans les transports en commun,  
galère des parents...**

Illustration: Élodie Bouedec



## Le tronc commun: l'arbre qui cache la forêt!

La prolongation d'un tronc commun jusqu'à quinze ans, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la 3<sup>e</sup> secondaire, a pour ambition affichée, de réduire les écarts de performance entre les élèves et d'augmenter le niveau de réussite.



### Coup de crayon

Diplômée de l'ENSAD, **Élodie Bouédec** se consacre à l'illustration après un long parcours dans le cinéma.

Aujourd'hui, elle travaille principalement pour la presse. Ce qui réunit ses films et ses illustrations est un goût marqué pour le fantastique.

[www.elodiebouedec.fr](http://www.elodiebouedec.fr)



Rien n'assure pourtant que le tronc commun aura une influence sur les facteurs qui, dans l'enseignement tel qu'il est aujourd'hui en Communauté française, génèrent le plus massivement les écarts et l'échec scolaires.

Ce faisant, le tronc commun est un arbre qui cache la forêt.

Les plus grands facteurs d'inégalités et de déséquilibres sont le libre-choix couplé à la liberté d'enseignement. La liberté de l'enseignement a pour effet l'éparpillement et la diversité de l'offre d'enseigne-

ment, avec des écoles élitistes et des écoles de relégation. Le libre-choix conduit, malgré les décrets «inscriptions», à la concentration des élèves favorisés dans certains établissements et des élèves défavorisés dans d'autres écoles.

Dans ce contexte, certaines écoles font face à des problèmes d'apprentissage insurmontables que les faibles moyens destinés à la remédiation ne permettent pas de franchir.

Vu la liberté d'enseignement, vu le libre-choix, un tronc commun ne sera guère plus qu'une

grille horaire, certes identique dans la forme, mais différente et inégale dans son contenu.

Dans le système d'enseignement tel qu'il est aujourd'hui, la compétition entre les établissements scolaires empêche d'allouer les moyens là où ils doivent l'être, d'assurer l'offre d'enseignement d'une manière égalitaire et d'avoir dans les écoles une véritable mixité sociale.

Pour cette raison, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente plaide une nouvelle fois pour qu'un véritable processus de négociation politique - et non un pseudo pacte qui n'a de l'excellence que le nom - aborde sans tabou la réorganisation du système d'enseignement afin de mettre fin, sur une base volontaire, aux différences de caractères (confessionnels et non-confessionnels) et à la pluralité des réseaux qui minent l'enseignement. La réduction des inégalités scolaires et l'amélioration de la performance du système éducatif sont à ce prix. Pas moins.

Le 24 janvier 2018

# Des étudiant.e.s au bord de la précarité

La récente polémique autour du sugar-dating et de la prostitution des étudiant.e.s a remis sur le devant de la scène la question de la pauvreté étudiante. Le ministre de l'enseignement supérieur s'est emparé de la question et a annoncé la mise en œuvre d'une étude sur le sujet, dont les résultats sont attendus en 2018.

En attendant, petit retour sur la question, car il y a urgence d'agir!

Selon la Fédération des Étudiant.e.s Francophones, une année d'étude peut se chiffrer entre 8.000 et 12.000 euros, soit entre 850 et 1.200 euros par mois selon que l'étudiant.e kote ou non. Un coût qui n'est pas abordable pour toutes les familles, sans compter que ces dernières années, les formations se sont allongées, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter encore le budget «études».

De ce fait, un.e étudiant.e sur deux est obligé.e de travailler pour financer son année académique. Mais pour beaucoup, cela ne suffit pas. En 2017, le SPP Intégration Sociale indiquait que 27.133 étudiant.e.s avaient dû passer par les CPAS pour pouvoir entreprendre des études et subvenir à leurs besoins. Cet organisme de lutte contre la pauvreté semble devenir une réelle assistance pour ces jeunes en quête d'avenir puisque les 18-25 ans représentent, à eux-seuls, 33 % de la population touchant le revenu d'intégration<sup>1</sup>.

Pourtant, des aides officielles et directement liées aux études existent comme les allocations d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou les aides sociales des établissements. Mais malgré les efforts réalisés, ces dispositifs restent trop maigres, trop peu nombreux et inégalitaires.

Ainsi, dans ce premier dossier de l'année, nous nous poserons les questions: Quelles sont les causes de la paupérisation de la population étudiante et quels impacts a-t-elle sur les conditions de vie des étudiant.e.s?

Nous tenterons, dans un premier temps, de définir la pauvreté étudiante et de comprendre ses origines: coût des études trop élevé, famille précairisée, accès aux bourses insuffisant... Nous reviendrons ensuite sur les conséquences de la pauvreté sur les conditions de vie des étudiant.e.s. Stress, job étudiant précarisant, risques d'endettement, santé détériorée, manque de confiance... quand on est pauvre, les risques d'échouer sont légion. Enfin, nous donnerons la parole à Jean Spinette, président du CPAS de Saint-Gilles. Selon lui, si le CPAS est une véritable bouée de sauvetage pour les étudiant.e.s, la structure joue un rôle qui ne devrait pas être le sien.

Tout au long de ce dossier, nous verrons que si les diplômes sont un passeport pour l'avenir, leur accès dépend encore fortement du milieu socio-économique dont est issu.e l'étudiant.e. Ainsi, nul doute qu'il est grand temps d'offrir à tous les jeunes, sans distinctions, les moyens de réussir!

Bonne lecture!

1. [www.luttepauvrete.be/chiffres\\_revenu\\_integrations.htm](http://www.luttepauvrete.be/chiffres_revenu_integrations.htm)





BE00000000000000000000 390  
 JEAN GALÈRE IMPASSE DES  
 INÉGALITÉS  
 BE88888800000000000000  
 CHER390E PROPRIÉTAIRE ANONYME  
 YER II /2017

DES





# Détresse étudiante : aides insuffisantes

C'est quoi être pauvre? Comment vivent les étudiant.e.s d'aujourd'hui?

Dans quelles conditions et avec quel budget? Quelles aides sociales existent?

Pourquoi ne sont-elles pas accessibles à tout.e.s?

«En 2016, sur base uniquement des revenus, 15.5 % de la population belge connaissait un risque de pauvreté.»

S'il n'existe pas de définition consensuelle et reconnue de la pauvreté, celle-ci est toujours abordée en fonction d'autres concepts comme ceux de niveau de vie, de bien-être, de besoins essentiels ou de l'exclusion sociale. Des concepts peu quantifiables mais qu'il faut garder à l'esprit quand on parle de pauvreté. Car de fait, la mesure de la pauvreté est un exercice délicat tant certaines catégories de personnes n'y entrent pas du tout, comme les personnes sans-abris ou sans-papier. D'usage, on l'approche souvent en utilisant ce qu'on appelle le seuil de pauvreté. Ainsi, selon le SPF Économie, est donc considérée comme «pauvre», une personne seule qui vit avec moins de 1.115 euros nets par mois pour un isolé (chiffres arrondis)<sup>1</sup>. En 2016, sur base uniquement des revenus, 15.5 % de la population belge connaissait un risque de pauvreté. À noter qu'en Région bruxelloise, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale grimpe en moyenne à 30 %, toujours pour 2016.

## Plus jeune, plus pauvre

Chez les jeunes, cette pauvreté est plus élevée encore. En 2016, 21.2 % des 16-24 ans vivaient sous le seuil de pauvreté<sup>2</sup>. Cette

tranche d'âge correspond à une période où on s'appête à quitter l'école pour entamer des études ou travailler, ou encore, à demander ses droits au chômage, droits pour lesquels il faudra tout de même attendre une année de stage avant de pouvoir en bénéficier. Bref, une période où on dépend encore fortement des parents, si du moins ils sont présents et en ont les moyens, mais aussi une période où on ne gagne pas réellement sa vie.

## Budget étudiant

Qui plus est, étudier coûte de l'argent. Il y a le minerval, qui varie fortement d'une Haute école à l'autre – celui des universités (835 euros) est en moyenne deux fois plus élevé que celui des Hautes écoles. En revanche, l'enseignement supérieur de type court est souvent plus coûteux en termes de dépenses annexes pour le matériel et les stages. D'une école à l'autre, les frais peuvent aller du simple au double, voire triple comme c'est le cas dans les écoles des Arts où le matériel est très onéreux. Dans son enquête de 2017, la Fédération des Étudiant.e.s Francophones a interrogé 3.000 jeunes issus de l'enseignement supérieur un peu partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En termes de dépenses, il en ressort que la moitié du budget des étudiant.e.s part dans le loyer, qu'il soit public ou privé. 17 % est consacré à l'alimentation, 9 % aux dépenses personnelles du type «vêtements», viennent ensuite les coûts directs des études à savoir: le minerval, les livres et syllabi, le matériel scolaire et les coûts relatifs aux stages qui représentent près de 900 euros de dépenses par an (9 % du budget mensuel).

## Formation plus longue et plus chère

Par ailleurs, étudier est actuellement plus coûteux que par le passé. Depuis la modification de la structure des études et la mise en place du «Décret Paysage» fin 2013, le parcours des étudiants s'est vu modifié. Désormais, l'avancement des étudiant.e.s ne se fait plus en années réussies mais en «unités de crédits» obtenues. L'étudiant.e ne doit plus réussir une année complète pour accéder à la suivante. En théorie, cela lui permet d'avancer à son propre rythme. En pratique, cette flexibilité a tendance à rallonger la durée des études et donc, à augmenter le budget étudiant: «cela a de graves conséquences en termes d'accessibilité de l'enseignement pour les classes



sociales les plus pauvres et symbolise un enseignement qui est tout l'inverse d'un ascenseur social, mais un outil de reproduction des inégalités sociales déjà cristallisées par l'enseignement secondaire», assure la Fédération des Étudiants Francophones.

### Bourses peu satisfaisantes

Pour venir en aide aux familles plus modestes, il existe un système d'allocations d'études octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles aux étudiant.e.s de condition «peu aisée<sup>3</sup>». Selon les statistiques de la FWB, en matière d'allocations d'études<sup>4</sup>, le nombre de demandes progresse de manière continue. De 42.698 demandes en 2008, elles passent à 47.251 en 2012 puis, encore 5.000 de plus en 2013 (52.065). Le nombre d'octroi de bourses est lui aussi bien souvent en augmentation puisqu'il passe de 32.971 en 2008-2009 à 35.813 en 2012-2013, puis 36.342 pour 2013-2014. Pourtant, le pourcentage d'octroi des bourses est en perte de vitesse et les montants attribués aux bourses dans l'enseignement supérieur ne suivent pas la cadence, même si le montant de l'allocation moyenne par an a augmenté pendant la période étudiée, passant de 956 euros en 2008 à 1.081 en 2014. De 77.2 % de demandes octroyées en 2008-2009, à peine à 67.5 % l'ont été en 2014-2015.

Par ailleurs, selon la FEF, «Près de 60 % des étudiant.e.s interrogé.e.s ne connaissent pas les aides sociales existantes auxquelles ils/elles peuvent avoir droit. Et 36.6 % d'entre ces jeunes non informés, estiment en avoir besoin<sup>5</sup>».

En outre, partir à l'assaut d'une bourse peut s'avérer long, pénible au niveau des démarches et injuste au vu des critères d'attribution. Enfin, pour celles et ceux qui finissent par l'obtenir, la bourse d'un millier d'euros leur permettra de souffler un temps mais pas de financer leur cursus, c'est certain. Par ailleurs, pour bénéficier d'une bourse, l'étudiant doit fréquenter un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice et être inscrit comme étudiant.e régulier.e. En promotion sociale, il n'existe tout simplement pas de système de bourse.

### Vers une démocratisation des études

Toutefois, lors de la rentrée 2010-2011, le décret relatif à la gratuité et à la démocratisation de l'enseignement supérieur<sup>6</sup> du ministre Jean-Claude Marcourt, mettait en place de nouvelles dispositions qui permettront à un plus grand nombre d'étudiant.e.s d'accéder à ces bourses. Seulement, au même moment, une «chasse aux fraudeur.euse.s» a été lan-



Manifestation des étudiant.e.s  
le 17 novembre 2017 à Bruxelles

cée, proche de celle contre les chômeurs. Contre toute logique, ont été pointé.e.s du doigt, les candidat.e.s boursier.e.s qui prétendaient disposer de moins de 496 euros pour vivre, par mois et par ménage. Suite à une globalisation des revenus dans les critères d'attribution de ces bourses, un seuil minimum, en-deçà duquel un.e étudiant.e peut prétendre à une bourse d'études, a été instauré. Ainsi, le Gouvernement considérait à

l'époque qu'il est impossible pour ces familles de subvenir aux besoins d'un.e étudiant.e et les exclut de facto du système d'aide.

«Pour les pouvoirs publics, quand on est trop pauvre et que les revenus sont en-dessous du minimum imposable, ça en devient louche. Alors, soit on est trop pauvre et ce n'est pas une allocation d'étude qui pourra aider, soit c'est qu'on profite du système en faisant croire qu'on est pauvre pour obtenir des bourses. Les abus,

ça existe comme dans tout système mais quel choix étrange que de priver les autres jeunes dans le besoin et de montrer du doigt les personnes les plus précarisées en leur demandant de justifier leur précarité...», défend Coralie Sampaoli, la secrétaire générale de la FEF. Suite à cela, pendant des mois, la Fédération des Étudiant.e.s, la Ligue des familles et la Fédération des CPAS feront pression auprès du cabinet du ministre Marcourt, fortement critiqué par voie de presse pour les conséquences sociales de ces mesures<sup>7</sup>. Ils finiront par obtenir une nouvelle réforme le 30 août 2017.

## Le CPAS: dernier filet de sécurité

Le CPAS a le mérite d'exister et de proposer un encadrement global et au cas par cas. Le jeune qui se présente passe d'abord par une enquête sociale qui définit s'il se trouve dans les conditions administratives et financières pour l'octroi d'un revenu d'intégration. Ensuite, l'étudiant.e signe avec le CPAS, un Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) pour la durée de ses études. Comme dans tout contrat, les signataires ont des devoirs dont, notamment, celui de travailler au moins 20 jours par an, prouver qu'il ou elle va aux cours et fait tous les efforts possibles

pour réussir, ainsi que l'obligation de se faire évaluer au moins trois fois par an. Émarger au CPAS reste une démarche assez dévalorisante pour les étudiant.e.s. Si les CPAS tentent d'offrir une aide personnalisée pour chaque bénéficiaire, le problème fondamental réside dans le fonctionnement propre de chaque CPAS et même de chaque assistant.e social.e. Ainsi, de véritables injustices résident déjà dans le fait que les CPAS ne développent pas tous la même politique, notamment par manque de moyens.

Ils n'en restent pas moins que les CPAS sont de plus en plus sollicités puisqu'entre 2002 et 2016<sup>8</sup> le nombre d'étudiant.e.s en contrat PIIS a été multiplié par 7,4. Les services sociaux des établissements du supérieur sont également débordés. Entre 2012 et 2015, les demandes d'aides sociales ont augmenté de plus de 12 % de et le nombre d'étudiants bénéficiaires a lui aussi grimpé en permanence pendant cette période<sup>9</sup>.

1. Direction Générale des Statistiques – StatisticsBelgium(EU-SILC). Les Indicateurs de pauvreté en Belgique 2016. En ligne: <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/pauvrete/>
2. Idem

3. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la condition peu aisée des candidats à une allocation d'études ainsi que les critères servant à déterminer les montants des allocations d'études, 19/10/16.
4. Direction de la Recherche du Ministère de la FWB. «La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2016».
5. Chiffres issus de l'enquête de la FEF sur les «Conditions de vies des étudiant.e.s.». Septembre 2017.
6. Loi 35701, publiée au Moniteur belge le 31 août 2010.
7. «Bourses d'études: le ministre Marcourt rend le dispositif "socialement plus juste"». 7 juin 2017. En ligne sur [www.rtf.be](http://www.rtf.be).
8. SPP Intégration Sociale. Bulletin Statistique. 10/2017. Page 22.
9. Enquête sur les demandes d'aides auprès des services sociaux des établissements d'enseignement supérieur. 14 octobre 2016.

## Les étudiant.e.s parlent:

- «La misère c'est pas un manteau que tu mets de temps en temps quand ça te chante. C'est un manteau que tu portes et tu te rends compte qu'il t'enserme de plus en plus et tu t'y habitues». **Benjamin, 25 ans, ex-étudiant, diplômé en sociologie mais toujours bénéficiaire du CPAS.**
- «J'ai quitté le foyer familial parce que mon père s'opposait à mes études. J'aurais aimé me débrouiller seule mais c'était impossible. Mon loyer est de 415 euros auxquels il faut ajouter l'électricité et le gaz, le téléphone et internet. Je dois me nourrir, payer mes trajets, mes livres, mes vêtements... Il a fallu que j'aille au CPAS. C'était ça ou je devais renoncer à la médecine. Aujourd'hui, je touche 867 euros par mois du CPAS. Je travaille à côté mais je ne peux pas dépasser les 200 euros par mois sinon je suis pénalisée. Je comprends qu'il faille justifier ses dépenses mais j'aurais préféré me passer du CPAS». **Myriam, 26 ans, en 5<sup>e</sup> année de Médecine et bénéficiaire du CPAS.**
- «Je vis au jour le jour en espérant qu'il n'y ait pas d'imprévu. Il m'est souvent arrivé de devoir choisir entre m'acheter à manger, m'acheter des chaussures ou aller chez le médecin». «Je ne voudrais pas avoir à réduire mes ambitions à cause de ma situation financière. Je poursuis des études internationales. Si je ne parviens pas à me faire des expériences, il y a peu de chances qu'on m'embauche dans le futur». «Le CPAS, c'est une aide et une menace à la fois. On nous aide à sortir la tête de l'eau mais on nous laisse quand même suffisamment dedans. On ne nous en sort pas vraiment. Niveau estime de soi, c'est très dur». **Elias, 22 ans, étudiant entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année, en Gestion d'entreprise.**
- «Je vis avec mes trois sœurs et notre mère. Aux yeux du CPAS, nous sommes toutes trois étudiantes, cohabitantes et solidaires de notre mère. On vit avec 1.678 euros de base. On est deux à travailler. On a le droit de gagner environ 300 euros de plus via les jobs étudiants, pas plus. On a régulièrement des soucis de paiement avec le CPAS, c'est assez pénible. On se sent coincées alors qu'on aspire à être indépendantes!». **Alia, 21 ans, étudiante en 1<sup>re</sup> année d'Assistance de Direction.**





# Quels sont les impacts de la pauvreté sur les étudiant.e.s?

La pauvreté est un cercle vicieux: une difficulté en entraîne souvent une ou plusieurs autres, mettant à mal les études et le projet d'avenir des jeunes.

Comment en sortir?

«Faire de prestigieuses études annonciatrices d'un avenir radieux est plus souvent une question de moyens économiques que de talent individuel.»

Nous l'avons vu en début de dossier, la pauvreté des familles gagne du terrain et malgré une démocratisation de l'accès aux études, les montants des bourses et le nombre de bourses disponibles sont insuffisants pour répondre à la quantité de demandes en Fédération Wallonie-Bruxelles. La première conséquence de cet appauvrissement des familles, c'est que pour beaucoup de jeunes, les études supérieures sont un luxe que leurs parents ne peuvent tout simplement pas leur offrir.

## Accès et choix d'études

Pour celles et ceux qui accèdent aux études supérieures, le choix de la filière est souvent plus limité en fonction du type d'enseignement secondaire que le jeune a fréquenté et si ses conditions de vie sont précaires. Ainsi Christine Hermant, chargée de projets d'insertion des Jeunes au CPAS de Saint-Gilles, explique que «les jeunes sont nombreux à faire le choix d'un parcours d'études plus court et directement professionnalisant». Ce choix de filière semble donc influencé tant par les situations financières des étudiant.e.s que par ce qu'ils pensent être le plus souhaitable en termes de «chances de réussite».

À ce sujet, en décembre 2017, le Délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos, écrivait justement dans nos pages que cette restriction du choix commence déjà durant les primaires et les secondaires: «La relation entre la relégation scolaire et la pauvreté n'est plus à prouver. Faire de prestigieuses études annonciatrices d'un avenir radieux est plus souvent une question de moyens économiques que de talent individuel. Un enfant dont les parents sont pauvres sera bien plus à risque de se retrouver dans les filières professionnelles - qui devraient être des filières d'excellence mais qui sont devenues avec le temps des filières de relégation - ou en enseignement spécialisé<sup>1</sup>. Les inégalités scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles – redoublements excessifs, relégations dans certaines filières – sont une entrave à l'accès aux études supérieures pour des jeunes déjà fragilisés dans leur quotidien. De plus, pour celles et ceux qui parviennent tant bien que mal à y accéder, les choix de filières se limitent en fonction du nombre d'années de la formation, de la portée professionnalisante de celle-ci et du coût des études.

## La question du logement

Au niveau du logement, les inégalités se font également ressentir. Payer un kot à son enfant, n'est pas envisageable pour toutes les familles, ce qui peut également limiter les choix de l'étudiant.e. Soit il reste chez ses parents et s'accommode comme il peut de ce non-choix, soit il part de chez lui et tente l'aventure seul ou en colocation. Dans le deuxième cas, l'offre restreinte des logements étudiants publics contraindra la grande majorité des jeunes à se diriger vers le privé où les loyers ne sont nullement encadrés. «La pénurie de kots constatée dans certaines villes et communes étudiantes exerce une pression à la hausse sur les loyers et renforce la précarisation étudiante par l'exclusion ou par difficulté de paiement», souligne Coralie Sampaoli, secrétaire générale de la Fédération des Étudiant.e.s

## Santé des étudiant.e.s

L'enquête française sur *Les Vies étudiantes* met en avant le lien très fort entre l'indépendance en matière de logement et le non-recours aux soins de santé. «Le renoncement à aller voir un médecin déclaré par les étudiant.e.s est associé à la situation face au logement, et bien

«L'enseignement supérieur est le reflet de la société et la société est le reflet de son enseignement supérieur et les deux s'influencent. Pourtant, de nos jours, aucun des deux ne va dans le sens du bien-être de tous et des droits de chacun.»

Coralie Sampaoli,  
Secrétaire générale de la FEF

évidemment aux revenus qui, naturellement, jouent un rôle dans le renoncement aux soins des plus précaires (...) Près de 3 étudiants sur 10 vivant hors du foyer parental ont déjà renoncé à des soins (...) La famille et le maintien de la relation familiale jouent un rôle non négligeable de protection en matière de santé<sup>2</sup>. Elle conclut par ailleurs que «tout porte à constater que ce n'est pas l'isolement de chacun de ces événements qui entraîne des situations de vulnérabilité. Au contraire, on perçoit combien tout cela s'inscrit dans un processus cumulatif qui, par conséquent, impacte la santé des étudiant.e.s et plus largement, a des conséquences sur leurs parcours de vie», et donc, sans nul doute, sur leur réussite scolaire.

#### Précarité du travail étudiant

Selon la FEF, «1 jeune sur 2 est obligé de jobber pour financer ses études<sup>3</sup>. À côté de l'appauvrissement général des familles et de la hausse du coût des études, le développement de flexy job et de petits contrats de travail à durée déterminée sont venus chambouler les équilibres qui existaient auparavant. Il y a de moins en moins de jobs étudiants disponibles et ceux-ci sont de moins en moins en rapport avec les études entreprises: rarement de quoi en retirer une réelle expérience professionnelle à faire valoir dans le futur. Cette dégradation de l'offre de jobs et des jobs étudiants pousse les jeunes à accepter de plus en plus n'importe quoi, ce qui peut encore davantage mettre en danger leurs études. Mis sous pression, certains vont travailler à tout prix,



peu importe les horaires, y compris pendant les heures de cours, ce que la loi sur le travail étudiant interdit, théoriquement<sup>4</sup>.

#### Prostitution étudiante

Même si la prostitution étudiante existe depuis longtemps, elle est en augmentation et elle se cristallise davantage depuis l'apparition des nouvelles technologies. Une étude bruxelloise sur les nouvelles formes de prostitution<sup>5</sup> démonte le mythe d'une jeune prostitution «d'agrément» et souligne que dans 30 à 50 % des cas, c'est bien la précarité qui pousse les étudiant.e.s rencontré.e.s à la prostitution. Le recours à la prostitution est plus fréquent en cas d'isolement, de rupture avec les liens familiaux et sociaux, en cas d'éloignement des services sociaux et de déconnexion progressive de la réalité institutionnelle, comme le soulignent les auteur.e.s Renaud Maes, professeur de sociologie et Chedia Leroji, chercheuse indépendante. Ils ont tous deux mené cette étude à partir de témoignages. Ils estiment qu'ils et elles sont au moins 1.800 à

se prostituer: «La prostitution est en constante augmentation et elle s'appuie sur la précarisation grandissante des étudiants. Si l'on veut réellement endiguer cette prostitution, il ne suffit pas d'empêcher que la publicité arrive aux étudiants mais il faut faire en sorte qu'elle ne soit pas pertinente et lutter contre la précarité!»<sup>6</sup>.

#### Estime de soi

Quelles sont les chances de réussir sa scolarité, sa vie sociale, familiale, amicale, sans la confiance en soi? Comment trouver cette confiance si personne ne vous la donne? Comment se lancer dans des études et croire en soi, quand tout vous rappelle que vous êtes trop pauvre pour étudier, pas assez malin pour intégrer l'université et pour vous insérer dans la société? Aujourd'hui, être pauvre, c'est se sentir coupable et pas capable. La pauvreté est chassée, contrôlée, cachée. La menace plane en permanence et rares sont ceux qui en sortent indemnes. Cette méfiance ambiante influe directement sur la confiance et l'estime de soi des personnes qui en sont les





victimes, comme les étudiant.e.s bénéficiaires du revenu d'intégration du CPAS.

Pour les étudiant.e.s plus précarisé.e.s, l'accès aux études et la réussite d'une formation sont entravés par les conditions de vie: famille en détresse, démarches administratives lourdes notamment en matière de logement mais aussi de demandes de bourses et autres aides, stress, job étudiant précarisant, risques d'endettement, santé détériorée, manque de confiance... Nous avons d'ailleurs constaté qu'une difficulté en entraîne souvent une ou plusieurs autre(s) et nous pouvons à présent imaginer à quel point cela se répercute sur les études mettant à mal le projet d'avenir de jeune. Bernard De Vos, le Délégué général aux droits de l'enfant, écrivait dans le

dernier numéro de notre Revue Éduquer de décembre 2017: «À ce manque d'argent qu'on appelle 'pauvreté' s'ajoutent une série de difficultés, de stigmatisations et de discriminations qui plongent les familles pauvres et leurs enfants dans une spirale d'exclusions dont il est très difficile de se sortir. Les conséquences de la pauvreté sur l'égalité des chances ainsi que sur la construction identitaire des enfants des familles qu'elle frappe sont énormes. Les souffrances physiques et psychologiques qu'entraîne la pauvreté sont également loin d'être négligeables».

Dans le contexte actuel de restrictions des droits sociaux et d'économie budgétaire, les étudiant.e.s ne sont pas en reste. Cette période dite communément de «galère étudiante» n'a jamais été aussi discriminante et inégalitaire envers les jeunes et surtout envers les plus précarisés, que maintenant. Entre les mesures de restriction des droits au chômage, la précarisation des

emplois à leur portée, les inégalités scolaires, peu de choses se mettent en place pour réellement encadrer leurs études. Par ailleurs, même s'il est le bienvenu, le soutien apporté par les CPAS est très contraignant et plutôt mal vécu.

Nul doute que pour sortir «l'étudiant» de sa condition précaire, de grands changements devraient être opérés, à commencer par un changement de mentalité. Une réflexion globale sur la jeunesse et le statut étudiant doivent être menées. C'est l'enseignement et son mode de fonctionnement tout entier qui doit être repensé. Que voulons-nous pour les jeunes de demain et dans quelle société voulons-nous tous vivre?

1. DEVOS, B. «Pauvreté ou l'infranchissable barrière aux droits de l'enfant», Éduquer. Décembre 2017, n°134. Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation

## Quels droits pour les étudiant.e.s stagiaires?

Les étudiant.e.s en stage sont bien souvent «utilisés» comme des membres à part de l'entreprise alors qu'ils ne bénéficient aucunement des mêmes droits et du même statut d'employé.

En France, une nouvelle loi est entrée en vigueur en septembre 2015, visant à mieux protéger et encadrer les stagiaires durant leurs études. Ceux-ci ne doivent plus dépasser les 6 mois et doivent être rémunérés minimum 523 euros par mois, dès le deuxième mois de présence du stagiaire. De plus, le stagiaire doit bénéficier de ticket repas s'il y en a à disposition dans l'entreprise et doit se faire rembourser au moins la moitié des frais de transports. Enfin, nos voisins français ont même prévu la possibilité de prendre des congés sous certaines conditions. Par ailleurs, des contrôles sont renforcés afin d'empêcher les entreprises de cumuler les stages de un mois et d'éviter dès lors de rémunérer ces stagiaires.

La Fédération des Étudiant.e.s Francophones continue d'appeler le monde politique à créer une législation spécifique et avance plusieurs propositions:

- mettre en place des critères clairs dans les évaluations de stage, qui seront discutés au préalable entre toutes les parties, pour permettre aux étudiant.e.s de réussir au mieux leur période de stage;
- permettre la création d'une instance de recours en cas de litiges concernant un stage, afin que les étudiant.e.s puissent se défendre en cas d'abus reconnus;
- instaurer une deuxième session dans le cas où l'étudiant.e a raté son stage, car cet échec n'est pas toujours basé sur des critères clairs et le stage est parfois la seule «matière» que l'étudiant doit passer... l'année suivante;
- le remboursement des frais de transport pour le stage, qui serait donc le minimum selon la FEF: il n'est pas question pour le moment de réclamer une quelconque rémunération comme en France.

Source: [www.fef.be](http://www.fef.be) et <http://fr.newsmonkey.be/article/17116>

permanente. Page 26.

2. Idem. Pages 213-232.

3. Enquête sur les Conditions de vie étudiantes de la FEF.

4. Loi du 3 juillet 1978 relative au contrat de travail – Titre VII: Le contrat d'occupation d'étudiant. In: [www.emploi.belgique.be/detailA\\_Z.aspx?id=1060](http://www.emploi.belgique.be/detailA_Z.aspx?id=1060)

5. Étude commanditée fin 2016, par le cabinet de la ministre bruxelloise en charge de l'Aide aux personnes, Céline Fremault (cdH).

6. «Belgique. Sur les campus, une campagne publicitaire invite les étudiantes à se prostituer». Courrier International. 26/09/2017. In: [www.courrierinternational.com/article/belgique-sur-les-campus-une-campagne-publicitaire-invite-les-etudiantes-se-prostituer](http://www.courrierinternational.com/article/belgique-sur-les-campus-une-campagne-publicitaire-invite-les-etudiantes-se-prostituer)

# Les CPAS au secours des étudiant.e.s

Depuis 2002, le nombre d'étudiant.e.s bénéficiaires du CPAS a été multiplié par 7.

Au CPAS de Saint-Gilles, on soutient les jeunes dans leurs études et cela porte ses fruits. Rencontre avec Jean Spinette (PS), président du CPAS Saint-Gilles depuis 2007.

**Éduquer:** Comment expliquer cet afflux d'étudiant.e.s auprès des CPAS?

**Jean Spinette:** Dans le contexte de sous-emploi actuel, les 18-24 ans sont de plus en plus demandeurs de poursuivre des études afin de répondre aux attentes du marché de l'emploi qui est de plus en plus exigeant en termes de qualification. C'est une des causes principales. Quand nos équipes se livrent au contrôle des démissions alimentaires à l'égard des ascendants, donc des parents de ces jeunes, pour qu'ils assument leur devoir alimentaire, bien souvent, l'enquête sociale révèle que les parents sont eux-mêmes dans des revenus de remplacement ou dans des situations précaires. En cela, je pense qu'il y a un aussi un appauvrissement réel des familles. Et donc, ces enfants n'ont guère le choix que de demander l'aide sociale. Derrière cela, il y a le coût des études qui n'a pas franchement diminué, mais aussi le coût d'un appartement. Les conditions de vie s'en trouvent davantage touchées et certainement plus encore, pour les familles plus précarisées. Les étudiants vivent dans des logements exigus, mal entretenus voire carrément insalubres. La dégradation généralisée du

boulot et donc, des jobs étudiants, les poussent aussi à venir nous voir. Plein de choses font que c'est compliqué et que les jeunes finissent de plus en plus par recourir à nos aides.

**Éduquer:** Comment se passe, dès lors, la prise en charge d'un.e étudiant.e par le service Insertion du CPAS?

**J. S.:** Du côté des jeunes, on constate qu'ils sont de plus en plus nombreux à se présenter tardivement, aux alentours de 24 ans. Ils ont doublé dans le secondaire et sont issus de milieux socio économiquement plus difficiles. Ils veulent y arriver mais éprouvent davantage de difficultés que leurs copains. Ils savent que cela ne vaut pas la peine d'essayer d'introduire une demande au chômage car ils n'y auront pas droit. Dans les statistiques du CPAS de Saint-Gilles, on constate avec joie que de plus en plus de personnes terminent leurs études grâce à notre intervention.

Je suis président depuis une dizaine d'années et je suis assez fier de voir que dans les quartiers, avec une de mailles les plus pauvres de Belgique, des parcours d'études universitaires ou d'écoles supérieures sont en augmentation. La tendance est clairement à la crois-

sance et surtout pour les filles qui reprennent des études «sur le tard». Même si c'est sous la contrainte du CPAS, elles y accèdent et réussissent. Elles sont de plus en plus nombreuses à étudier et c'est plutôt très positif même si elles subissent encore un retard important en termes de formation et d'employabilité sur le marché de l'emploi.

**Éduquer:** Concrètement, que proposent les CPAS en termes d'accompagnement?

**J. S.:** Le CPAS intervient dans les frais d'inscription mais également pour d'autres demandes de frais comme les frais scolaires et les transports. On avance notamment les frais en attendant la bourse qui arrive souvent très tard. A mes yeux, le système des bourses, dans la communautarisation des compétences, et le côté impécunieux des institutions qui les délivrent, font que les étudiants continueront de passer la porte chez nous tant que ces bourses ne seront pas plus accessibles.

**Éduquer:** Les CPAS sont des organismes de lutte contre la grande précarité. Est-ce une mission des CPAS que de venir en aide aux étudiant.e.s?

**J. S.:** Socialement et politiquement, passer par le dispositif de lutte contre la pauvreté pour

« Socialement et politiquement, passer par le dispositif de lutte contre la pauvreté pour pouvoir financer des études, ça fait froid dans le dos. »





Jean Spinette, président du CPAS de Saint-Gilles.

pouvoir financer des études, ça fait froid dans le dos. C'est quand même paradoxal d'envoyer des gens qui entendent poursuivre des études, vers l'aide aux pauvres. Autant je suis persuadé de l'utilité du travail de mes équipes, autant je regrette le manque de vision politique de l'Etat fédéral qui est à côté de la plaque. Derrière ce glissement et ce transfert de charge vers les pouvoirs locaux, se cachent insidieusement des considérations politiques que je trouve pauvres. Le climat de suspicion actuel et de contrôle des fraudeurs tourne à l'obsession. On le voit même jusque dans le décret sur les bourses où des espèces de critères de lutte contre la

fraude ont été sortis de derrière les fagots. On choisit de suspecter tout le monde alors que tous ceux qui y prétendent ont besoin de ces aides. Alors, doit-on rentrer dans des systèmes, comme dans certains pays voisins, où il y a des allocations d'études plus importantes? Doit-on envisager des allocations «logement»? En tous cas, je pense qu'il y a une vraie réflexion de société à avoir sur le statut de nos jeunes et des étudiants et sur le rôle des CPAS.

## Quelques recommandations:

- la Fédération des Étudiant.e.s Francophones prône «une harmonisation vers le bas et une réduction générale de l'ensemble des minervaux, sans aucune discrimination entre Universités, Hautes écoles, école supérieure des Arts, pour tendre vers la gratuité», que le gel du minerval, inscrit dans le décret du 19 juillet 2010, soit maintenu et que tous les frais d'inscription supplémentaires ou complémentaires au minerval soient abrogés;
- l'Union des Villes et Communes de Wallonie et la Fédération des CPAS Bruxellois coprésidées par messieurs Michel Colson et Jean Spinette, demandent qu'une réflexion approfondie sur la législation actuelle en matière d'allocations d'étude soit entreprise «afin de développer une vision à long terme dans l'aide apportée par la Communauté française aux étudiants»;
- en termes d'accessibilité aux bourses, la FEF et la Ligue des familles proposent conjointement de mener une réflexion sur l'automatisation de l'octroi des bourses, et de mettre en place un portail global d'information clair et efficace pour les étudiant.e.s et les familles. La Ligue des familles précise qu'il faut renforcer les services d'allocations d'études afin d'améliorer le délai de traitement des demandes et de permettre, à terme, le versement de l'allocation dès la rentrée;
- la FEF, encore, propose que soient construites des agences immobilières sociales étudiantes pour entretenir et garantir les loyers, afin de développer un parc de logements publics abordables et de qualité pour accueillir beaucoup plus de jeunes; concernant les transports, elle demande un réinvestissement dans les services publics, un pass étudiant qui tend vers la gratuité pour l'ensemble des transports publics, un accès pass étudiant conditionné uniquement par le statut de l'étudiant.e et un gel des tarifs des transports en commun et la suppression de cet âge limite d'accès à un tarif réduit fixé à 25 ans;
- toutes ces organisations exigent un refinancement de l'Enseignement supérieur qui permettrait d'augmenter les budgets des Hautes écoles et des universités afin d'améliorer l'aide que peuvent apporter les services sociaux des établissements tant financièrement qu'au niveau des aide à la réussite.



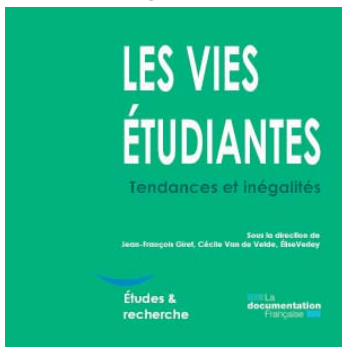
# pour aller plus loin

## ÉVÉNEMENT



Journée de sensibilisation à la prostitution étudiante le vendredi 9 février prochain à l'Université de Liège, de 9h30 à 12h30. Jean Spinette, président du CPAS de Saint-Gilles et Renaud Maes, sociologue et auteur d'une recherche sociologique sur la prostitution étudiante, seront présents et interviendront dans le programme de cette matinée. B31 - Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie, Place des Orateurs, 3 à 4000 Liège. Inscription gratuite mais obligatoire auprès de laurence.meire@gov.cfwb.be

## ANALYSE



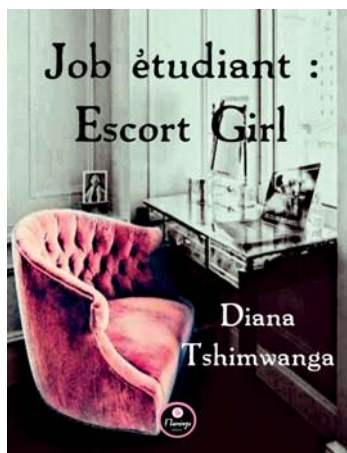
Giret J-F, Velde C, Verley E. 2016. **Les vies étudiantes: tendances et inégalités.** France: La Documentation française. L'enquête permet de dresser un panorama des vies étudiantes de bac +1 à bac +8. Ce n'est pas une, mais bien des vies étudiantes qui sont analysées dans cet ouvrage, dressant les tendances et inégalités qui s'en dégagent.

## FILM



**Mes chères études**, Emmanuelle Bercot, 2008. Le film permet de prendre conscience de l'isolement et de l'engrenage dans lequel les étudiant.e.s peuvent tomber sans pouvoir en sortir. Projection ciné-débats le 8 mars 2018, 18h45-21h, au cinéma Galeries à Bruxelles, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

## ROMAN



**Job étudiant: Escort girl**, de Diana Tshimwanga, mai 2016. Entre amitiés, drames et acquis de conscience, l'auteure du livre, Diana Tshimwanga, nous plonge

dans un récit palpitant où l'on découvre que l'univers étudiant n'est pas aussi rose qu'il peut le paraître.

## BD



**Génération mal logée**, Bande Dessinée de Yatu. Videll, qui vient d'être admise à la prestigieuse université de la Borbonne, cherche désespérément l'appartement de ses rêves sur les forums de logement... Après la galère des stagiaires, thème de son premier ouvrage «Moi, 20 ans, diplômée, motivée, exploitée!», Yatu décrypte avec humour ce fait de société qu'est la quête d'un logement étudiant.

## ANALYSE

**À l'école du salariat. Les étudiants et leurs 'petits boulots'**, de Vanessa Pinto, Paris, Puf, Le Lien social, 2014. Cet ouvrage propose une analyse empirique des activités rémunérées des étudiants, en particulier de leurs « petits boulots ». Il mobilise les méthodes ethnographiques, statistiques et historiques et repose sur plusieurs enquêtes menées dans la restauration rapide, les centres d'appels et l'animation socioculturelle. Sont explorées non seulement la place des étudiants au sein du marché du travail, mais

aussi la place de ces activités dans leur parcours. Offrant un éclairage inédit sur les inégalités au sein de la jeunesse étudiante, notamment dans le rapport au temps et à l'avenir, cette approche est aussi une façon de mieux comprendre les transformations du salariat et des modalités d'accès à l'emploi.



## SITE INTERNET

La FEF, pour Fédération des Étudiant.e.s Francophones, est une ASBL qui a pour mission de défendre, représenter et mobiliser les étudiants de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. [www.fef.be](http://www.fef.be)

## ANALYSE

**L'observatoire. Les 18-25 ans, une catégorie d'âge qui pose question.** N°74. 2012. Il y a encore quelques décennies, les grands seuils de passage qui scandaient l'entrée dans la vie adulte (se former, trouver un emploi, se marier, devenir parent...) se succédaient de façon relativement rapide et linéaire. Aujourd'hui, on observe un enchevêtrement de ces seuils, un brouillage des repères et une dualisation de plus en plus marquée de la jeunesse pour accéder à une autonomie synonyme d'émancipation.



# Éduquer à la mobilité dans les écoles

## Permettre à la génération banquette arrière de choisir sa mobilité!

Dans un monde où l'automobile a pris une telle place dans nos vies, dans nos habitudes et dans nos rues, l'usage de la voiture est devenu, pour beaucoup d'entre nous, un réflexe, un geste que l'on pose sans réfléchir.

À travers ses activités dans les classes, les outils pédagogiques qu'elle crée ou dans les formations dispensées aux (futur-e-s) enseignant-e-s, l'équipe d'Empreintes essaie de remettre au goût du jour cette question toute simple et pourtant essentielle pour la mobilité de demain: quel mode de transport vais-je utiliser pour mon prochain déplacement?



**L'asbl Empreintes** est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle inscrit son action dans l'Éducation relative à l'Environnement (ErE) et propose aux enfants, adolescent.e.s, jeunes adultes, professionnel.le.s de l'animation et de l'éducation, publics en situation de précarité et à tous ceux et celles qui travaillent avec eux, des animations, des formations et des outils pédagogiques...

[www.empreintes.be](http://www.empreintes.be)

Les défis et enjeux liés à la mobilité sont importants et complexes. C'est une thématique qui nous touche, tous, au quotidien. Si vous fréquentez les abords d'écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes, la mobilité s'apparente souvent à une jungle. Mais ce n'est pas une fatalité. Il est possible de changer les choses, de rendre les abords et les chemins vers l'école plus sûrs et plus conviviaux. Il est également possible de donner aux jeunes générations les clés d'une mobilité choisie et réfléchie.

### Faire vivre des expériences positives

Chez Empreintes, nous aimons faire vivre des expériences positives à nos publics: des ex-

périences alternatives et innovantes dans leur quotidien et dans un cadre ludique. Quand on parle d'expériences, on entend par là, le fait de se rendre sur le terrain, d'observer les abords des écoles et le quartier, de se confronter à son quotidien et à son environnement.

En matière de mobilité, permettre à des enfants de questionner le tout à la voiture, de tester d'autres manières de venir à l'école (ne fut-ce que pour les dernières centaines de mètres) est déjà une opportunité à saisir pour leur donner un peu d'expérience, de connaissances et surtout la capacité de choisir leur mobilité, le moment venu.

C'est aussi une manière, pour ceux qui ne sont transportés

qu'en voiture (la fameuse génération «banquette arrière», conduite par monts et par vaux par des parents taxis), de tester, de comprendre et d'apprendre.

Bien sûr, chacun agit selon ses contraintes, que ce soit au niveau du timing, de la distance ou de l'organisation familiale. Il n'est donc pas question de juger, ni de reporter sur les enfants, des responsabilités d'adultes. Il s'agit ici de mobiliser et d'encourager ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, à pratiquer d'autres formes de mobilité.

La pratique de la marche ou du vélo donne un avantage dans l'apprentissage des élèves. Nous le constatons lors de nos animations. Les enfants qui sont venus à vélo ou à pied, connaissent le

## Émile, le serpent mobile

Émile le serpent mobile est un projet européen simple et ludique mettant les élèves au défi d'utiliser, durant 2 semaines, les modes de déplacements actifs (marche, vélo, transports en commun, co-voiturage) pour se rendre à l'école. Un comptage AVANT et APRES le défi permettent d'observer si l'objectif d'augmentation de modes actifs que l'établissement s'est fixé a été atteint, et perdue.

[www.emileleserpentmobile.be](http://www.emileleserpentmobile.be)

## De Fils en fils

À l'aide d'une carte et de fils de laine, une classe se transforme en bureau d'études et analyse les déplacements des élèves pour se rendre à l'école. D'où viennent-ils, quels modes de transports utilisent-ils? Les chemins pour se rendre à l'école sont-ils sûrs? Des améliorations d'infrastructures ou de comportements sont-elles possibles?

## Optimove Junior (primaire) et Optimove

Ce sont des jeux de sociétés coopératifs réalisés par Empreintes, en collaboration avec le Service Public de Wallonie et l'IBSR. Ces jeux permettent d'aborder, de façon ludique, les questions d'environnement, de sécurité routière et de mobilité. Optimove et Optimove Junior sont disponibles à la vente ou en prêt chez Empreintes et dans d'autres structures en Wallonie et à Bruxelles.



chemin qu'ils ont emprunté, leur temps de trajet. Ils connaissent aussi davantage leur environnement (nom des rues, quartier...). Une étude danoise<sup>1</sup> a également révélé que ces enfants, actifs sur leur trajet le matin, étaient plus éveillés et plus à même de se concentrer en classe que les enfants déposés en voiture devant la porte de leur établissement.

## Impliquer les parents

Si les élèves ont souvent l'envie de se déplacer à vélo ou à pied quand la distance le permet, ce sont souvent les parents qu'il faut convaincre. Que ce soit une question d'autonomie de l'enfant, d'un manque d'aménagements..., il n'est pas simple de laisser son enfant partir seul ou en groupe sur le chemin de l'école.

Une des pistes pour y arriver est d'impliquer les parents dans les projets de mobilité, de les faire participer à la réflexion et d'imaginer avec eux les pistes de solutions, les ac-

tions possibles et concrètes pour lever leurs freins. Nous l'avons constaté dans nos projets. Là où les parents sont impliqués dans une réflexion sur la mobilité, la situation peut changer. Car si la mise en place d'aménagements aux abords et sur le trajet vers l'école est importante, elle est inutile sans changement de comportements. Et vice versa.

## Des outils pour aborder la mobilité à l'école

Si vous souhaitez aborder la thématique de la mobilité avec votre classe, il existe toute une série d'outils et d'acteurs référencés sur le site de la Wallonie, de la Région de Bruxelles-capitale ou sur le site du Réseau Idée, par exemple.

Cependant, avant d'entamer quelque action que ce soit, nous vous suggérons fortement de procéder à un état des lieux de la situation. La mobilité est souvent l'objet d'exagérations, de peurs subjectives qu'il convient





« Si les élèves ont souvent l'envie de se déplacer à vélo ou à pied quand la distance le permet, ce sont souvent les parents qu'il faut convaincre. »

être abordée tout au long de l'année, il existe des moments plus propices que d'autres.

La semaine de la mobilité (du 18 au 22 septembre) en est un ! Durant cette période, toute une série d'acteurs se mobilisent autour de cette thématique. Les informations foisonnent dans la presse et les régions et communes soutiennent des projets locaux. Le début de l'année scolaire est aussi une période propice pour lancer une dynamique au sein de l'école.

Un autre moment à privilégier, est l'arrivée du printemps. Il est en effet plus agréable et donc plus efficace de mobiliser une école à tester les modes actifs (marche, vélo...) lorsque la météo redevient plus clémente.

Il est également possible de mener des actions durant ces deux périodes, comme nous avons pu le constater dans certaines écoles avec le défi «Émile, le serpent mobile». Simple et ludique, ce défi européen (mené dans 19 pays de l'Union), permet de mobiliser les élèves, enseignant-e-s et parents durant une à deux semaines. Rien que pour la semaine de la mobilité 2017, Empreintes a accompagné 4 676 élèves issus de 220 classes primaires. Durant cette période, des comptages sont effectués avec pour objectif, d'augmenter la part des modes actifs sur le chemin de l'école. Sur les trois dernières années, nous avons constaté une augmentation moyenne de 13% des modes actifs après ces défis.

d'objectiver pour mener une réflexion sereine mais aussi, et tout simplement, pour mener des actions qui répondent à vos besoins.

Que ce soit par des animations en classe, des projets d'école, des formations d'enseignant-e-s ou d'ateliers découvertes d'outils<sup>2</sup>, l'équipe d'Empreintes a la spécificité d'aborder la mobilité dans son ensemble, de proposer une réflexion multimodale. Car pour solutionner un problème de mobilité, il est essentiel de prendre de la hauteur, de regarder la situation dans son ensemble.

## Des moments pour aborder la mobilité

Si la mobilité est une thématique du quotidien et qu'elle peut

## Toujours le même constat

Il est bien entendu idéal d'être soutenu par sa commune et par la région pour la mise en place

d'infrastructures sûres et de qualité. Mais la situation budgétaire actuelle n'empêche pas de mener une réflexion et de mettre en place des actions qui toucheront davantage les comportements que l'infrastructure.

Nous le constatons, lorsque nous nous rendons dans les écoles: la motivation est là, que ce soit dans le corps enseignant, auprès des élèves ou de leurs parents. Les communes sont aussi à l'écoute pour de petits soutiens... avant peut-être, des chantiers d'envergure.

Quelle que soit la réalité aux abords de votre école, n'hésitez pas à mener des actions et une réflexion pour une mobilité plus sûre et plus conviviale. Cela aura sans doute des effets immédiats mais contribuera aussi à ce que les jeunes générations soient en capacité de se poser cette question: quel est le moyen de transport le plus adapté pour mon prochain trajet?

1. The Mass experiment 2012: <http://sciencenordic.com/children-who-walk-school-concentrate-better>
2. Découvrez l'ensemble des activités scolaires sur notre site: [empreintes.be/activites-en-classe/](http://empreintes.be/activites-en-classe/)

## L'alcool, notre drogue culturelle

La grande majorité d'entre nous consomme ou a déjà consommé de l'alcool (bières, vins, spiritueux, cidres, apéritifs, etc.). D'ordinaire associé à la fête, l'amusement, la convivialité, le partage, l'échange, la désinhibition, les troisièmes mi-temps, les sorties, les copains-copines, etc. l'alcool fait partie intégrante de notre culture où il jouit d'une image très positive, contrairement à de nombreux autres produits psychoactifs licites ou illicites. L'alcool est d'ailleurs le psychotrope de loin le plus consommé dans l'ensemble de l'Union européenne.



**Univers santé** développe des actions de promotion de la santé en milieu jeune et étudiant, et travaille en partenariat direct avec ses publics cibles, des acteur.trice.s et des associations de terrains, des enseignant.es, des professionnel.le.s de la santé, etc.

Tous les sujets qui concernent les publics jeunes et étudiants sont abordés: alimentation, assuétudes, vie affective et sexuelle, santé mentale, stress, blocus, santé sociale etc.

Pour la grande majorité d'entre nous (plus de 80%), l'alcool est consommé de manière non problématique. Nous ne sommes donc pas tous «alcoolo», loin de là! Nous sommes globalement capables d'adopter une consommation socialement acceptée et raisonnable, même si elle est parsemée de quelques excès sans conséquences majeures pour notre santé. Aussi, l'usage que l'on fait d'un produit peut-il avoir davantage de conséquences négatives que le produit en lui-même. Ceci dit, près de 10% de la population entretient quand même une relation problématique avec le produit et entre 6% et 8% sont considéré.e.s comme alcoolo-dépendant.e.s (ne plus être en mesure de se passer d'alcool sans souffrances physiques ou psychiques).

Voilà qui est préoccupant

d'un point de vue de santé publique. En effet, lorsque les jeunes et les adultes en arrivent à développer une consommation problématique d'alcool, surviennent alors inévitablement des conséquences inquiétantes pour la santé, que ce soit sur le plan physique, psychologique ou social, à court, moyen et long termes, mais aussi sur le plan socio-économique.

Mais malgré une sur-médiatisation du phénomène d'alcoolisation chez les jeunes ces dernières années (voir infra), ce sont bien les hommes adultes qui restent les plus grands buveurs. Bonne nouvelle, nous enregistrons donc une baisse significative de la consommation d'alcool ces 40 dernières années.

Néanmoins, cette tendance s'accompagne également d'une volonté affichée des alcooliers

de toucher de nouveaux publics. A travers les pratiques commerciales et publicités à l'éthique douteuse, les femmes et les jeunes en font ainsi les frais. Les jeunes sont maintenant les principaux concernés par les consommations ponctuelles massives (boire jusqu'à l'ivresse) qui sont associées à des risques plus élevés d'accidents et de coma éthylique mais aussi de maladies chroniques ou d'atteintes neuronales par la suite.

### La loupe déformante des médias sur la jeunesse

Sans nier les risques existants, la consommation d'alcool par les jeunes est souvent présentée de manière caricaturale dans les médias. Il n'est pas rare, par exemple, de voir un journal télévisé dépendre un tableau catastrophique d'une jeunesse qui boit systématiquement avec





«D'une part, les habitudes de consommation des jeunes sont liées à celles de leurs parents. D'autre part, l'interdit parental semble se durcir par rapport au tabac et au cannabis, mais la tolérance paraît augmenter envers l'alcool.»

excès, et cinq minutes plus tard, évoquer tout le plaisir et la fierté des adultes de consommer la dernière bière née dans nos campagnes. Ainsi, il existe en général un fossé entre les représentations des adultes et les réalités que vivent les jeunes. Or, les croyances enferment et empêchent les jeunes de se déployer tels qu'ils le souhaitent.

Nous devons donc tous faire l'effort de lire entre les lignes et apporter des nuances pour sortir des clichés qui renforcent le hiatus entre jeunes et adultes. Nous devons donner plus souvent la parole à nos jeunes pour, d'une part, mieux percevoir leurs comportements et d'autre part, mieux comprendre les motivations de certains comportements plus à risques...

Ainsi, en réaction à l'intrusion agressive dans une école, enfermer des élèves derrière des grilles est certes un malheureux réflexe de peur, mais il s'agit également d'une réaction immédiate qui évite d'analyser les raisons d'élever des grilles. De même, les acteurs du secteur des assuétudes sont couramment confrontés à la prise de mesures sécuritaires qui évitent de se poser les bonnes questions.

## L'apprentissage du bon usage

Dans la majorité des cas, nous apprenons à consommer l'alcool en famille, au cours d'occasions et d'événements culturellement associés à ce type de consommation: lors du repas dominical, d'une fête, d'un anniversaire, au réveillon de Noël, etc. Ces premiers contacts avec l'alcool se font progressivement. Nous pouvons d'abord tremper les lèvres dans le verre de Papa/Maman, ensuite boire une gorgée, puis un demi-verre et enfin un verre entier. Cela, généralement avec des produits alcoolisés plutôt «classiques» comme du vin, de la bière, du champagne...

À travers cet apprentissage progressif, socialement adapté, dans des contextes particuliers (ce n'est pas au petit déjeuner!), et avec des produits classiques qui nécessitent une certaine éducation aux goûts (l'amertume de la bière ou l'acidité du vin par exemple), nous donnons aux jeunes plus de chances de développer un rapport «sain» et socialement adapté au produit. Il adoptera les codes culturels d'une consommation perçue comme responsable et culturellement acceptable, de l'ordre du «bien boire», même si tous

les modèles familiaux ne sont pas parfaits, bien évidemment.

D'une part, les habitudes de consommation des jeunes sont liées à celles de leurs parents. D'autre part, l'interdit parental semble se durcir par rapport au tabac et au cannabis, mais la tolérance paraît augmenter envers l'alcool.

D'une manière générale, il apparaît que toute mesure ou action permettant d'optimiser le «métier» de parent ou d'adulte-encadrant dans l'accompagnement des enfants et dans l'émancipation des adolescent.e.s participe d'une manière ou d'une autre à la promotion de la santé et à la prévention des usages de substances psychoactives. De plus, les assuétudes au sens large et l'alcool, en particulier, représentent souvent des sujets sensibles pour lesquels les adultes déclarent se sentir démunis et moins enclins à dialoguer. Il semble donc important de soutenir et outiller jeunes et adultes en faveur d'une meilleure capacité de communication et de privilégier les approches pragmatiques comme la réduction des risques une fois que les premiers contacts se font avec le produit.

## L'école doit-elle parler d'alcool?

Il y a le vécu, bien réel, de certains enseignant.e.s sur le sujet, dont la galère des voyages scolaires. Comment contrôler la consommation des jeunes lors de ces sorties? Des associations comme Prospective Jeunesse, ALFA ou Infor-drogues tentent d'y répondre par des stratégies de promotion de la santé<sup>1</sup>.

À l'école, il est plus facile d'avoir un œil sur les temps morts. En voyage scolaire, les élèves, bien plus libres, en profitent pour boire à l'insu des adultes. Comment les en empêcher? Le contrôle permanent a ses limites. Face à ce constat d'impuissance, certaines écoles ont carrément décidé de supprimer la possibilité de ce type de voyages. Les enseignant.e.s responsables d'ateliers techniques tirent également la sonnette d'alarme. Comment assurer la sécurité lors de l'utilisation de substances ou d'outils dangereux si les élèves ne sont pas en pleine maîtrise d'eux-mêmes, s'ils reviennent à moitié saouls après la pause de midi?

Comment dès lors enclencher la pensée collective? Comment sortir de l'impasse de l'arsenal classique de répression, celle qui maintient le jeune dans une position passive, réceptacle d'une intention comportementaliste qui viserait à le modeler au bon vouloir de l'adulte? Ah ce rêve de l'élève modèle...

Tout comme le dit Ann d'Alcantara<sup>2</sup>, psychiatre infanto-juvénile, les enseignant.e.s doivent prendre conscience qu'ils sont des professionnel.le.s de l'adolescence tout autant que des professionnel.le.s de la transmission de savoir. Ce qui n'est certes pas une mince affaire! L'adolescence à laquelle nous allons être confrontés, production de la culture, va être différente d'année en année. Et la relation enseignant.e-élève va devoir se doubler aujourd'hui d'une autre relation: la relation adulte-ado(s).

Alors que, traditionnellement, la famille était la scène propre à l'adolescence, cette scène s'est désormais déplacée à l'école. Comment dès lors accueillir les manifestations d'une culture où la consommation et le plaisir occupent une place tellement centrale?

On se souvient d'une intervention menée dans une école suite au dernier voyage scolaire qui avait été un fiasco. En interrogeant les jeunes et les enseignant.e.s sur leurs représentations du voyage scolaire, les seconds y voyaient un moment de travail hors des murs, alors que les jeunes le voyaient comme un moment de vacances. Les attentes étant totalement différentes, les comportements des élèves ne pouvaient être qu'éloignés de ceux attendus par les enseignant.e.s. Il s'agissait alors de mieux faire coïncider les représentations avant d'espérer toute amélioration de la situation.

Ainsi, certaines écoles ont simplement décidé d'associer les jeunes à la conception et à l'organisation des voyages scolaires afin que les objectifs des uns et des autres puissent mieux se rencontrer. Associer les jeunes, ce n'est pas simplement les consulter, mais leur laisser une part réelle de décision. Par exemple, quand les jeunes peuvent eux-mêmes édicter certaines des règles qui régiront le voyage ou les temps de midi par exemples, on a fort à parier qu'ils se responsabiliseront davantage. Ici, il faut faire le pari que leur laisser plus de liberté et d'autonomie les renforcera dans leurs propres capacités de gestion personnelle et collective, d'entraide et de conscience des limites. Pari rarement perdant.

Un cycle vertueux peut alors s'enclencher et les jeunes, se sentant valorisés, vont peut-être moins chercher à boire leur coup, ou fumer leur petit joint

pendant les heures scolaires ou les temps libres.

Rappelons-nous aussi que la majorité d'entre eux réguleront leurs consommations à l'âge adulte. Entre-temps, il est nécessaire d'évoquer les représentations qu'ils se font de ces moments, du sens de leurs consommations, des moyens dont ils disposent pour réduire les risques qui y sont liés et des choix éclairés qu'ils peuvent poser.

1. Plus d'infos sur [www.jeunesetalcool.be](http://www.jeunesetalcool.be) où vous trouverez également des outils ainsi que les questions (avec réponses) fréquemment posées sur le sujet.
2. Selon les principes de la Charte d'Ottawa.
3. Citée in Drogues, santé et prévention, Prospective Jeunesse, N°66, 2013.

## L'alcool dans les médias<sup>1</sup>

Dans nos sociétés médiatiques, l'alcool est partout. Il est bien sûr présent dans la publicité, mais aussi dans les films, séries, romans, compétitions sportives, internet, etc. À un point tel qu'il ne se remarque même plus: il fait partie du décor. Les dépenses publicitaires des producteurs et distributeurs d'alcool en Belgique sont 790 fois plus importantes que les subventions du secteur de la prévention!

De plus, la publicité est souvent manipulatrice, car le public ne perçoit pas les procédés qu'elle met en œuvre.

**Infor-Drogues** a réalisé deux spots vidéos pour mettre à jour ces procédés:

- Le premier «**L'alcool c'est la fête**» est constitué d'extraits fictions, qui nous disent que boire de l'alcool est gage de fête remarquable, d'amitié, de bonne humeur et de réussite sociale.
- Le deuxième «**L'alcool c'est moi**» est constitué d'extraits de publicités indiquant que l'alcool aide chacun à trouver son caractère, son identité, qu'en somme, l'alcool révèle la personnalité.

Si vous êtes enseignant.e ou animateur.trice, ces vidéos peuvent être utilisées comme outils de prévention, pour lancer une discussion ou une analyse critique sur la publicité.

À retrouver sur [infordrogues.be](http://infordrogues.be)

1. Source: [www.jeunesetalcool.be](http://www.jeunesetalcool.be)



Image issue du film *Lost in translation*, de Sofia Coppola, 2003.



## Ovide Decroly, homme passionné par l'enfance et la pédagogie

Pour un homme ou une femme du XXI<sup>e</sup> siècle, il est difficile de se rendre compte à quel point, voici cent ans, l'école ressemblait à une caserne<sup>1</sup>. C'est pourquoi plusieurs pédagogues du 20<sup>e</sup> siècle ont tenté de révolutionner l'éducation. Ovide Decroly (1871-1932) est l'un d'eux. Médecin belge, il est le père de la «méthode globale de lecture» et partisan de la pédagogie par projet.

### Les grand-e-s pédagogues et leurs idées, clés pour l'école?

Dans le cadre de notre dossier sur les pédagogies alternatives, publié en mai 2016 (voir notre site: [www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)), nous faisons un tour d'horizon des 4 pédagogues les plus renommé-e-s du siècle dernier: Freinet, Montessori, Steiner et Decroly. Dans les prochains numéros d'Éduquer, nous avons souhaité pousser la réflexion, en consacrant un article à chacun-e d'eux/elles, afin de mettre en exergue les principales caractéristiques de leurs pédagogies; avec, en filigrane, une invitation à s'interroger: Quel est le rôle de l'école? Qu'est-elle supposée apprendre aux élèves et comment? Comment entretenir et stimuler la motivation des élèves? Quelle attitude pour l'enseignant-e? Vous trouverez l'article sur Maria Montessori dans le numéro précédent (n°134).

Contemporain de la pédagogue Maria Montessori, Ovide Decroly a, comme elle, une formation en neurologie. En 1901, on propose à Ovide Decroly de devenir responsable d'une clinique-laboratoire pour des enfants qu'il appelle «irréguliers» (il refuse le mot «handicap»), souffrant de troubles du langage ou de maladies nerveuses. Il décide de créer la clinique dans sa propre maison, car il veut pouvoir observer les jeunes dans leur vie quotidienne. C'est ainsi qu'il fonde un Institut d'enseignement spécial sous la forme d'un internat mixte: «Les enfants y vivent librement, et sont éduqués avec les trois enfants du médecin. Présent chaque jour avec les enfants et effectuant des bilans chaque soir avec ses collaborateurs, il élabore, enrichit ses réflexions et les principes de sa pédagogie»<sup>2</sup>.

### Une alternative à l'enseignement traditionnel

Dès 1904, Decroly conteste violemment l'enseignement tel qu'il est conçu et pratiqué, et

propose sa pédagogie comme alternative. Rappelons que le principal objectif de l'école à cette époque était de préparer les jeunes à occuper une place précise dans la société et d'augmenter le rendement de leurs activités futures. Decroly, à l'instar de Montessori, part plutôt des besoins de l'enfant et l'appréhende dans sa globalité, en prenant en compte ses aspects physiques, sociaux et psychiques. Il est partisan des méthodes actives d'apprentissage qui permettent à l'enfant d'être l'acteur principal de ses acquis. Les exercices se fondent sur l'expérience, la manipulation, les travaux manuels ainsi que les jeux. À l'époque, l'école n'est pas obligatoire en Belgique (elle ne le sera qu'à partir de 1914).

En 1907, à quelques pas de son premier Institut, Decroly fonde l'école de l'Ermitage à Bruxelles, destinée aux enfants sans handicap. La première classe compte seulement 7 enfants, issus de familles de collègues ou ami-e-s, mais ce nombre va se multiplier bien vite<sup>3</sup>. «École

pour la vie, par la vie» est la devise de l'établissement, ce qui résume parfaitement la vision de Decroly<sup>4</sup>.

À l'époque, la pédagogie de Decroly, bien qu'apprécié par la bourgeoisie progressiste, rencontre une certaine hostilité de la part de l'opinion publique belge et d'une partie du monde enseignant.

### Les éléments-clés de sa pédagogie

La pédagogie de Decroly repose sur les fondements suivants:

- la globalisation: c'est l'idée que l'enfant pense et apprend globalement. Par conséquent, c'est une approche complète et transversale qu'il faut proposer à l'élève, pour passer ensuite à l'analyse, aux détails, à l'abstrait. C'est de ce principe que s'inspire la méthode globale de lecture, mise au point par Decroly et devenue célèbre (voir encadré).
- Les centres d'intérêts de l'enfant sont considérés comme la base des apprentissages,



l'intérêt étant l'expression d'un besoin. Pour stimuler l'intelligence d'un enfant, il faut s'adresser à son affectivité et exciter sa curiosité. Pour Decroly cela se fait dans une double dimension «apprendre à me connaître et connaître les autres êtres vivants, et aussi découvrir le milieu dans lequel je vis, la nature...». Les 4 besoins élémentaires identifiés par Decroly sont: se nourrir, lutter contre les intempéries, se défendre contre les dangers et ennemis divers, travailler et agir. Ces centres d'intérêt servent toujours de fil conducteur dans l'enseignement de type Decroly/Hamaïde: le même thème est fixé pour toute l'école et est traité dans toutes les disciplines.

- L'ouverture sur la nature est

fondamentale, car elle est une mine inépuisable de sujets susceptibles d'intéresser les élèves, donc de les faire penser, parler, écrire... de façon tout à fait naturelle. Dans cette conception, «la classe-atelier» déborde de l'école, elle est même partout: la cuisine, l'atelier, les magasins, la rue... Ainsi peut se réaliser un autre concept-clé de l'école: «du concret vers l'abstrait».

- L'organisation scolaire est fondée sur les projets: les élèves peuvent choisir les sujets qu'ils désirent traiter et les propositions sont négociées par le groupe-classe qui construit un plan de travail échelonné dans le temps. Pour Decroly, le processus d'apprentissage se construit en trois phases. «La première est l'observation, point de départ de toute activité parce qu'elle assure une prise de contact directe et motivante avec la réalité des choses et des êtres. Vient ensuite l'association qui intègre les faits observés dans les acquis antérieurs et suscite de nouvelles investigations

par des comparaisons et par la recherche des hypothèses d'explication. L'expression intervient tout au long du processus de réflexion verbale, graphique et concrète, toujours personnalisée, progressivement affinée»<sup>5</sup>.

### **Le rôle de l'enseignant**

Comme dans toutes les méthodes actives, l'adulte reste garant des apprentissages, mais sans délivrer un savoir à étudier. Son rôle est d'encourager et de conseiller les élèves dans leurs démarches d'apprentissage, par tâtonnements, avec droit à l'erreur et découvertes. Il s'efforce d'être à l'écoute des intérêts et des difficultés de chacun. L'idée est de donner aux enfants le goût d'apprendre et les clés pour apprendre par eux-mêmes. Comme l'écrit l'une des disciples de Decroly, Amélie Hamaïde: «Peu de mots, beaucoup de faits. Il montre, fait observer sur le vif, analyser, manipuler, expérimenter, confectionner, collectionner».

Cela demande de la part des enseignants de nombreuses compétences, à la fois profession-

«Les 4 besoins élémentaires identifiés par Decroly sont: se nourrir, lutter contre les intempéries, se défendre contre les dangers et ennemis divers, travailler et agir.»



nelles et humaines. La pédagogie de Decroly et Freinet a une particularité essentielle supplémentaire: elle est axée sur les apports et projets des élèves (ce qui n'est pas le cas chez Montessori). Il faut donc aux professeur-e-s une très grande flexibilité pour s'adapter à ces apports quotidiens et continuer à favoriser l'approche transversale des activités.

## Transmission de sa méthode

Pour changer l'école, il faut sensibiliser les (futur-e-s) enseignant-e-s aux nouvelles méthodes: «De 1908 à 1923, le docteur Decroly a donné une série d'exposés à la Ville de Bruxelles. (...)La nouveauté et l'efficacité de ses pratiques attirèrent l'attention des autorités de la Ville, où la Ligue de l'Enseignement défendait depuis longtemps les méthodes actives. Simples et familières, les 'causeries' de Decroly ont pour but de préparer le personnel enseignant à l'obligation scolaire par l'introduction des méthodes actives»<sup>6</sup>. A partir de 1920 et les années suivantes: Decroly est professeur de la psychologie de l'enfant à l'Université de Bruxelles (ULB), puis chargé de cours dans d'autres écoles supérieures de Bruxelles. En 1921, Decroly fonde, avec d'autres, la Ligue Internationale de l'Éducation nouvelle et continue ensuite d'y jouer un rôle actif important, il en sera même le président.

## Une disciple d'envergure:

### Amélie Hamaïde

Dès 1922, c'est Amélie Hamaïde, l'une des plus proches collaboratrices de Decroly, qui sera ensuite directrice de l'école de l'Ermitage, qui rédige «La méthode Decroly». Traduit en 13 langues, ce livre permet un rayonnement de la méthode à plus grande échelle. A. Hamaïde s'est également beaucoup investie pour former les enseignant-e-s à la méthode Decroly, voyageant sur plusieurs continents pour la diffuser.

Elle avait déjà ouvert deux «classes Decroly» au Lycée Carter

de Bruxelles dans un premier temps, puis d'autres dans les communes de Bruxelles-Ville et d'Anderslecht. «Ses classes pilotes ont convaincu ses inspecteurs pédagogiques au point qu'un 'programme Decroly' fut conçu pour les écoles de la ville de Bruxelles en 1922»<sup>7</sup>.

Après la mort de Decroly, A. Hamaïde devient à son tour présidente de la Ligue de l'Éducation Nouvelle et ouvre l'école qui porte son propre nom en 1934. L'école Hamaïde existe toujours à Uccle et compte plus de 400 élèves du maternel au primaire.

La méthode Decroly s'est internationalisée. En 1932, elle compte déjà des adeptes en Europe mais également en Turquie et en Amérique du Sud. Elle est même adoptée officiellement dans le programme des écoles publiques en Équateur.

## Les écoles de type Decroly, Hamaïde et Freinet dans le paysage scolaire belge

Ces écoles sont aujourd'hui de type «libre non-confessionnelle subventionnée»: c'est-à-dire qu'elles reçoivent des subventions de l'État. Dans ce cadre, elles doivent suivre le programme officiel, faire passer l'épreuve du CEB en fin de 6e

primaire, etc. A noter que ces subsides sont insuffisants pour couvrir tous les frais de fonctionnement de ces écoles, qui demandent donc une contribution financière aux parents.

Bien que les méthodes actives soient attractives pour beaucoup d'enfants et d'adultes, tous les élèves n'accrochent pas à ce type de pédagogie pour diverses raisons. En fonction de leur personnalité, certains enfants ont besoin d'apprendre de façon plus structurée ou directive, ou en ayant plus de discipline stricte de la part de l'adulte. La méthode globale de lecture notamment, ne convient pas à tous les enfants.

## Pour en savoir plus:

Site de l'école Decroly: [www.ecoledecroly.be](http://www.ecoledecroly.be)

Site de l'Institut Decroly asbl enseignement spécialisé: [www.decroly.be](http://www.decroly.be)

Site de l'école Hamaïde: [www.ecolehamaide.be](http://www.ecolehamaide.be)

1. «Les pédagogies Decroly et Freinet, Jean-Michel Dufays, «dans <https://www.cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2015-1>, p 107
2. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ovide\\_Decroly](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ovide_Decroly)
3. C'est la même année que Maria Montessori fonde son école: «la Maison des Enfants», dans un quartier défavorisé de Rome.
4. Cette école existe toujours, à Uccle, et compte aujourd'hui 1.000 élèves, du maternel au secondaire.
5. [http://www.ecoledecroly.be/wa\\_files/PROJETS\\_202012.pdf](http://www.ecoledecroly.be/wa_files/PROJETS_202012.pdf), p 7.
6. Centre d'études decrolyennes: «Causeries du Docteur Decroly», 1999, duplicata 2014, p 3.
7. <http://www.ecolehamaide.be>

## La méthode globale

La «méthode globale» de lecture a 100 ans! Son principe est de partir de la lecture de la phrase (le global) vers la lecture des lettres, ce qui comporte des avantages comme des inconvénients. Peu d'instituteur-trice-s l'utilisent encore aujourd'hui de façon exclusive. Elle a inspiré dès les années 1950 une méthode mixte, que la plupart utilisent aujourd'hui.

## Quelques dates-clés

**1871:** Naissance d'Ovide Decroly à Renaix

**1901:** Création de l'Institut d'enseignement spécial pour enfants souffrant de maladies nerveuses

**1902:** Initiation de Decroly comme franc-maçon

**1907:** Fondation de l'école de l'Ermitage à Bruxelles (qui deviendra plus tard «L'école Decroly»)

**1921:** Decroly est l'un des fondateurs de la Ligue Internationale de l'Éducation nouvelle

**1922:** Rédaction du livre «La méthode Decroly» par Amélie Hamaïde, une de ses disciples

**1932:** Décès de Decroly, affaibli par ses nombreuses activités professionnelles, à l'âge de 62 ans

## Qu'est devenu l'Institut d'enseignement spécial fondé par Decroly?

En 1910, il déménage au lieu-dit «Vossegat» (actuellement rue du Bambou), où les deux filles de Decroly travaillent jusqu'en 1971. Cette année-là, l'Institut est repris par la prévoyance sociale, jusqu'au début des années 90. La gestion est depuis assurée par une association de communes bruxelloises sous le nom «l'Institut Decroly asbl enseignement spécialisé».

## Philosophie et citoyenneté: à l'école de la démocratie

Le décret du 22 octobre 2015 relatif à l'organisation d'un cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté est l'aboutissement d'un double processus historique concernant, d'un côté, l'éducation civique et, de l'autre, l'éducation morale et religieuse.

En instaurant dans la grille horaire des écoles officielles un cours commun à tous les élèves, le décret marque un progrès. Mais en autorisant l'enseignement privé confessionnel à ne pas organiser le cours et à en saupoudrer les contenus dans les autres matières, notamment de religion, le décret est un recul.

### L'éducation à la citoyenneté

Former à l'école les futur.e.s citoyen.ne.s est une préoccupation importante et ancienne. Sans remonter à l'histoire lointaine des cours de civisme, rappelons que l'éducation à la citoyenneté constitue l'un des quatre objectifs généraux de l'enseignement obligatoire définis dès 1997 à l'article 6 du décret Missions: «*préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures*»<sup>1</sup>. Dix ans plus tard, un nouveau décret visant au renforcement de l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement

primaire et secondaire impulse plusieurs initiatives: la création et diffusion d'un document intitulé «*Être et devenir citoyen*»<sup>2</sup> visant à l'acquisition de références pour la compréhension de la société civile et politique, la mise en place d'activités interdisciplinaires pour une citoyenneté responsable et active, la mise en place de structures participatives pour les élèves (élections de délégués, etc.)<sup>3</sup>.

La mission d'éduquer à la citoyenneté découle de la nature même des démocraties modernes représentatives et de la vision de l'être humain en société formulée par la pensée des Lumières: l'homme étant auteur des lois et sujet de droits, il faut le préparer à son rôle de citoyen, de telle sorte que l'égalité devant la loi, l'exercice des libertés et le respect des devoirs, la formation de l'opinion publique et l'activité législative basées sur la discussion publique, rationnelle et argumentée ne soient pas qu'un vain mot mais correspondent à une participation réelle des citoyens.<sup>4</sup>

Cette volonté des pouvoirs publics de préparer les jeunes à l'exercice de la citoyenneté s'était déjà exprimée clairement pour l'enseignement officiel dans les décrets sur la neutralité. Ceux-ci définissent, en effet, la neutralité en relation directe avec les institutions et les principes démocratiques. Le décret sur la neutralité de l'enseignement organisé par la Communauté française précise par exemple dans son article 2 que «*l'école de la Communauté éduque les élèves qui lui sont confiés au respect des libertés et des droits fondamentaux tels que définis par la Constitution, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant qui s'imposent à la Communauté.*»<sup>5</sup>

En ce sens, l'inscription de l'éducation à la citoyenneté dans un cours ordinaire destiné à tous les élèves, obligatoire et sanctionné dans le cadre de l'évaluation de la réussite, peut être considérée comme l'aboutissement lo-





gique d'un processus parvenu à maturité, au moins dans l'enseignement officiel. Mais le fait que l'enseignement privé confessionnel se soit réservé la possibilité de ne pas organiser le cours et d'en disperser les contenus dans les différentes matières, en particulier de la religion, traduit une sorte de régression, autant sur le plan de la philosophie que de la citoyenneté. En effet, l'intégration de ces contenus dans la formation religieuse revient à subordonner tant la philosophie que la citoyenneté à la religion. Or, au moins depuis les Temps Modernes, celles-ci se sont émancipées de celle-là: quel philosophe, même de sensibilité chrétienne, pourrait-il réduire le questionnement philosophique aux limites du dogme, de la foi ou de l'expérience religieuse, réduisant ainsi la radicalité de la philosophie à celle d'une discipline seconde, fondée en religion? Et que dire de l'expérience du pluralisme dans les sociétés modernes, si l'éducation aborde la citoyenneté à partir et dans le cadre de la formation religieuse, de la même manière que tout fondamentalisme religieux dénie à la sphère politique son autonomie par rapport à la religion?

## L'éducation morale et la philosophie

L'enjeu de l'éducation morale est plus ancien encore. Au XIX<sup>e</sup> siècle, et ce, au moins jusqu'à la première guerre mondiale, l'éducation morale est considérée comme le prolongement de la religion. Telle est du moins la doctrine catholique. Mais comme le Parti catholique forme des gouvernements homogènes de 1884 à 1914, c'est aussi le sens de la législation. L'éducation morale ne peut être assurée que par des religieux et les instituteur.trice.s se voient expressément interdire le droit d'enseigner la morale à leurs propres élèves dans l'enseignement officiel qui, par ailleurs, à l'exception de quelques villes laïques, est confessionnel.

Durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, l'opposition libérale de gauche et socialiste conteste cette vision des choses et, peu à peu, se développe l'idée, qu'à côté de la morale inspirée par la religion ou par la commune appartenance au genre humain, existe une morale sociale, qui résulte de la participation à la société, et qui, par sa dimension politique, incombe moins aux autorités religieuses qu'aux autorités civiles.

L'idée d'une morale civique va trouver une première concrétisation légale à travers les initiatives du Ministre Jules Destrée qui publie en 1921 une circulaire introduisant des leçons de morale données en classe par l'instituteur<sup>6</sup>. Les leçons portent sur la morale personnelle, l'attitude morale vis-à-vis d'autrui et l'éducation nationale, c'est-à-dire, civique.

Peu à peu, un cours de morale s'organise, par ailleurs, pour les élèves dispensés du cours de religion. Et, en 1959, la loi du Pacte scolaire instaure, à égalité avec les cours de religion, un cours de morale non confessionnelle, à raison de deux heures par semaine. La législation prévoit, en outre, durant toute la durée de la scolarité obligatoire, l'éducation religieuse ou morale, à charge de l'État, une disposition qui sera reprise en 1988, dans l'article 24 de la Constitution.

Dès cette époque, le statut du cours de morale interroge, y compris dans les milieux laïques. Faut-il y voir un cours de morale non confessionnelle (c'est-à-dire «neutre»), susceptible de s'adresser à tous les enfants qui, ne se reconnaissant pas dans l'une des

«La mission d'éduquer à la citoyenneté découle de la nature même des démocraties modernes représentatives et de la vision de l'être humain en société formulée par la pensée des Lumières.»





# Le mystère de l'efficacité des mathématiques

À quoi servent les mathématiques? Entre autres, à compter. Des poissons, des fruits, des personnes. Nous savons que certains animaux autres que Homo sapiens sont capables de «compter» jusqu'à quatre, cinq ou même dix. Il s'agit d'une aptitude bien utile à la survie (compter ses petits, retrouver des objets cachés, etc.) que l'espèce humaine a poussé bien au-delà du simple dénombrement. Depuis quelques centaines d'années, les mathématiques sont ainsi devenues un outil formidablement puissant pour comprendre le monde qui nous entoure, tellement puissant même que beaucoup de gens sérieux se posent cette question apparemment bizarre: *Pourquoi*, au fond, les mathématiques sont-elles si efficaces? Nous allons voir ici que cette question est moins étrange qu'elle n'y paraît.

## Au commencement était l'entier

Très probablement a-t-on créé en premier le concept de nombre entier: 1, 2, 3... Pourquoi? Sans doute parce que notre monde est rempli de choses bien définies, dénombrables et fixes dans le temps: poissons, fruits, personnes, et plus tard, pièces de monnaie, maisons, champs. Notons que si le monde était peuplé de choses floues, amorphes, changeant sans cesse (par exemple, uniquement des gaz ou des liquides coulant sans arrêt, comme sur Jupiter), la notion de nombre entier nous apparaîtrait sans doute moins naturelle!

Puis, la nécessité d'inventer d'autres nombres s'est fait sentir: fractions (pour régler les problèmes de partage, notamment d'héritage)<sup>1</sup>, qu'on appelle aujourd'hui nombres

rationnels. Nombres négatifs ensuite, bien utiles pour traiter les dettes dans une comptabilité. Enfin, certains problèmes de géométrie, comme la mesure de la diagonale d'un carré ou de la circonférence d'un cercle, ont rendu nécessaire la création de nombres «irrationnels» (qui ne sont pas des fractions). L'ensemble des nombres rationnels et des irrationnels constitue ce qu'on appelle maintenant les nombres réels, qu'on peut se figurer comme une bande infinie et continue, sur lesquels on travaille couramment aujourd'hui.

## Un premier sujet d'étonnement: précision des inventions mathématiques pour la physique

Ainsi, on a inventé des notions mathématiques (non seulement des nombres, mais des figures géométriques et encore

beaucoup d'autres concepts) pour décrire ce qu'on observe dans le monde: objets, partages, dettes, diagonale de carré, etc. Les mathématiques apparaissent donc comme un langage créé «sur mesure» pour décrire les phénomènes naturels, comme l'exprime Galilée en 1623, dans ce texte souvent considéré comme fondateur de la science moderne:

«La philosophie est écrite dans cet immense livre qui se tient toujours ouvert devant nos yeux, je veux dire l'univers, mais on ne peut le comprendre si l'on ne s'applique d'abord à en comprendre la langue et à connaître les caractères avec lesquels il est écrit. Il est écrit dans la langue mathématique et ses caractères sont des triangles, des cercles et autres figures géométriques, sans le moyen desquels il est humainement impossible d'en



comprendre un mot. Sans eux, c'est une errance dans un labyrinthe obscur.<sup>2</sup>»

Les siècles suivants donneront raison à Galilée: dépassant toute espérance, les outils mathématiques appliqués à la physique permettront, grâce à des lois étonnamment simples, d'expliquer un grand nombre de phénomènes avec une précision stupéfiante.

Par exemple, on mesure le temps avec des horloges atomiques qui se décalent d'une milliseconde tous les 15 millions d'années - grâce à la mécanique quantique. On se repère sur Terre au centimètre près grâce au GPS, dont le succès est dû entre autres aux théories de Maxwell et Einstein. On remercie Newton pour les calculs de mécanique, de l'architecture de bâtiments aux lancements d'hommes sur la Lune.

Et tous ces résultats à peine croyables reposent sur quelques lois physiques et concepts mathématiques qui tiennent dans un petit cahier!

Pourquoi les concepts mathématiques créés en observant le monde se sont-ils révélés aussi précis dans leur concision? Voilà un premier sujet d'étonnement.

## Deuxième sujet d'étonnement: une recette de frites au ketchup avant Christophe Colomb

Tout le monde apprend en secondaire inférieur que «moins multiplié par moins égale plus». Par exemple,  $-2$  multiplié par  $-4$  font  $+8$ . Par conséquent, il n'existe aucun moyen de trouver un nombre réel qui, multiplié par

lui-même, donne  $-1$ . On dit que « $-1$  n'a pas de racine carrée». De même,  $-4$ , comme tous les négatifs, n'a pas de racine carrée.

«Qu'à cela ne tienne», dit en substance Bombelli, mathématicien du 16e, «je crée le nombre, qui élevé au carré, donne  $-1$ ! Peu importe le monde réel. Je le crée, parce qu'il me permet de résoudre des problèmes (par exemple, résoudre certaines équations, ou trouver la racine de  $-4$ ).»

Ce nombre, qu'on écrira plus tard  $i$  (comme imaginaire), est à l'origine du développement d'immenses branches des mathématiques dites «complexes»: algèbre, géométrie, etc. Aujourd'hui, les étudiants de rhéto, après un moment de stupeur devant ce nombre qui semble impossible («racine de  $-1$ ? Mais on nous apprend depuis cinq ans que les nombres négatifs n'ont pas de racine!»), manipulent aisément les quantités complexes, qui n'ont finalement rien de bizarre quand on s'y est habitué: il suffit pour cela de ne pas chercher à les relier au monde réel, mais de les accepter comme des abstractions, avec leur règles propres.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais aux 19e et 20e siècles, ces nombres, en facilitant des calculs, rendent de grands services à de nombreuses branches de la physique (notamment en optique et électricité, et plus tard en mécanique quantique). A tel point qu'aujourd'hui, on peut affirmer avec le grand physicien R. Penrose que «les complexes sont magiques», car «les lois gouvernant le comportement du monde à

son échelle la plus intime sont, fondamentalement, gouvernées par le système des nombres complexes.<sup>3</sup>».

Ainsi, dans ce cas, l'invention mathématique *a précédé* la physique qui en a eu besoin. Voilà un fait vraiment troublant: c'est un peu comme si, *trois cents ans avant 1492*, un habitant de Bruxelles avait écrit par pure fantaisie une recette de frites au ketchup - avant même de pouvoir imaginer ce *qu'est* une pomme de terre ou une tomate, avant même que le mot «tomate» n'existe en Europe.

Le cas des complexes n'est absolument pas isolé: au contraire, il existe une foule d'exemples tout aussi fascinants d'inventions des mathématiciens, initialement «inutiles», qui se sont révélées indispensables pour faire des sciences. A tel point que certains des pans de la physique théorique progressent aujourd'hui *en analysant des propriétés mathématiques d'équations* avant d'observer le vrai monde réel!

Voilà le deuxième sujet d'étonnement: un mathématicien imaginatif invente un nouveau concept, et le monde semble se couler dedans! Un scénario aux antipodes de notre conception habituelle des mathématiques («des outils inspirés par le monde réel»).

## Les mathématiques, déraisonnablement efficaces?

Les mathématiques incroyablement simples et précises pour décrire le monde, le monde qui parfois semble suivre les ca-



prices des inventions mathématiques: voilà les deux raisons principales de s'étonner de la «l'efficacité déraisonnable des mathématiques en sciences de la Nature», comme l'a fait le physicien Wigner dans un article resté fameux<sup>4</sup>. Einstein également exprime cette perplexité: «Ce qui est le plus incompréhensible à propos de l'univers, c'est qu'il soit compréhensible».

Il existe plusieurs hypothèses pour éclaircir ce mystère<sup>5</sup>.

D'abord, cet étonnement doit être ramené à de justes proportions, car les grands succès des équations simples de physique sont ponctuels (les lois de Newton pour les trajectoires de planètes par exemple). Le 20<sup>e</sup> a abondamment montré qu'une foule de questions ne se traitent pas de façon simple et exacte avec les lois habituelles. Devant des problèmes comme l'écoulement d'eau à grande vitesse autour d'un obstacle, ou la prévision du temps qu'il fera dans trois semaines, sans parler des problèmes de biologie ou de sciences humaines, les équations simples ne donnent pas de résultat aussi impressionnant que pour l'orbite de Jupiter. Autrement dit, dans beaucoup de domaines des sciences, l'efficacité des mathématiques *ne serait pas si miraculeuse que cela*.

Une autre hypothèse intéressante est celle-ci: la sélection naturelle aurait fait évoluer le cerveau humain en le dotant d'outils cérébraux lui permettant de comprendre la Nature, notamment des aptitudes mathématiques. En somme, *l'Homme comprendrait la Nature car il en fait partie*. Rien d'étonnant à ce qu'il élabore un langage adapté à comprendre son environnement. S'étonner du succès des mathématiques pour comprendre le monde serait aussi naïf que s'extasier de l'efficacité du langage pour communiquer, ou de l'efficacité des yeux pour voir.

À mon avis (et de l'avis de beaucoup) cependant, le mys-

tère demeure. Certes, l'évolution nous a dotés du pouvoir de compter. Mais en physique, on ne parle pas seulement de compter: on parle d'inventer des nombres étranges, des géométries bizarres, des vecteurs, des dérivées, des probabilités, bref, de fabuleuses abstractions qui nous permettent un maîtrise et une compréhension du monde réel avec une efficacité sans commune mesure avec le simple dénombrement de poissons ou de fruits.

### Les mathématiques: explorer l'Amazonie ou composer une Polonaise?

Une autre piste est donnée par ce qu'on appelle le *platonisme* en philosophie des mathématiques, qui dit ceci: les idées mathématiques préexistent «quelque part», et attendent d'être découvertes pour que nous expliquions le monde avec elles. Par exemple, Penrose affirme: «Les mathématiciens ont ordinairement l'impression d'être des explorateurs d'un monde qui existe bien au-delà d'eux-mêmes, un monde qui possède une objectivité qui transcende les opinions<sup>6</sup>». Le mathématicien serait un découvreur plutôt qu'un créateur, plus proche d'un Humboldt en Amazonie que d'un Chopin composant ses *Polonaises*.

Étrange idée! Où donc serait ce monde platonicien des nombres? Personne ne sait. Dans la structure même de notre esprit, peut-être, qui de fait posséderait donc les capacités cachées pour expliquer le monde.

### Réenchantons les mathématiques!

Quelle que soit l'explication de ces mystères (si elle vient un jour), que les nombres aient leur existence propre ou bien qu'ils soient une pure création de l'esprit, il n'en reste pas moins qu'à tous les niveaux (de la maternelle au prix Nobel en passant par le secondaire et le

supérieur), les mathématiques sont un outil magnifiquement efficace pour comprendre le monde. Elles nous paraissent souvent ennuyeuses et rébarbatives, mais peut-être devrions-nous de temps en temps rappeler à nos étudiants et enfants que «le miracle de l'adéquation des mathématiques à la formulation des lois de la physique est un merveilleux cadeau que nous ne comprenons ni ne méritons (...). Nous devrions en être reconnaissant.»<sup>7</sup>



1. Une amie institutrice m'a fait part de ce fait intéressant: les enfants uniques ont plus de mal à apprendre les fractions que les autres!
2. Galilée, *L'Essayeur*, 1623.
3. R Penrose, *The road to reality*, 2004, Vintage Books, New York, p 73.
4. Wigner, *The Unreasonable Efficiency of Mathematics in Nature Science*, *Communications on Pure and Applied Mathematics*. Volume 13, Issue 1, 1960, Pages 1–14
5. Ce qui suit reprend Laurence Bouquiaux, «De la déraisonnable efficacité des modèles», *Dissensus [En ligne]*, Dossier: Efficacité: normes et savoirs, N° 4 (avril 2011), URL: <http://popups.ulg.ac.be/2031-4981/index.php?id=1248>.
6. R Penrose, *op. cit.*, p 13.
7. Wigner, *op. cit.*

Cahier des formations Printemps 2018

# La formation «Richesse et pertinence de l'Approche centrée sur la personne»

La Ligue a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau module destiné aux professionnel.le.s des métiers de la relation: «Richesse et pertinence de l'Approche centrée sur la personne».



Carl Rogers (1902-1987) a exercé une influence fondamentale sur les métiers de la relation. Il reste pourtant peu et mal connu, tant du grand public que des professionnel.le.s. Il en va de même des autres grands repré-

sentants du courant de la psychologie humaniste tels A. Maslow, E. Fromm, T. Gordon, M. Rosenberg, F. Perls et P. Goodman, régulièrement cités mais souvent schématisés ou caricaturés.

La formation que nous vous proposons est une porte d'entrée dans l'univers de l'Approche centrée sur la personne de Carl Rogers. Elle s'adresse à toute personne dont la profession revêt une dimension relationnelle: assistant.e.s sociaux, psychologues, éducateur.trice.s, accueillant.e.s d'enfants, thérapeutes, formateur.trice.s, animateur.trice.s, responsables d'équipes, soignant.e.s, enseignant.e.s, managers, coaches...

Carl Rogers définissait la relation d'aide comme «des relations dans lesquelles l'un au moins des deux protagonistes cherche à favoriser chez l'autre la croissance, le développement, la maturité, un meilleur fonctionnement et une plus grande capacité d'affronter la vie. 'L'autre', dans ce cas, peut être soit un individu, soit un groupe»<sup>1</sup>.

Dans son approche thérapeutique, Rogers suggère de se centrer, moins sur la problématique que sur la personne du client et de développer la relation par des attitudes fondées sur la congruence, c'est-à-dire l'accord avec soi-même (ou pour mieux dire, par la coïncidence entre ses besoins, ses désirs, la conscience qu'il en a et l'expression qu'il en donne, qui incite le client à déjouer ses propres mécanismes de défense et à rétablir sa propre congruence); la compréhension empathique (c'est-à-dire la capacité à se mettre à la place du client, à entrer dans son univers et ses sentiments, en cherchant à les voir du même point de vue que lui) et l'acceptation positive inconditionnelle de l'autre, moteur du changement de la personne.

À partir des expériences vécues durant la formation, nous partirons à la découverte des attitudes et des postulats de base de cette approche.

Il s'agira ensuite de travailler et d'intégrer les attitudes qui permettent au/à la professionnel.le d'asseoir le socle sur lequel établir une relation authentique et une véritable alliance avec le/la bénéficiaire.

Par ailleurs, la formation contribuera au développement de l'intelligence émotionnelle, de l'assertivité et de l'autonomie de chacun.e. Elle resituera l'approche de Rogers dans le courant plus large de la psychologie humaniste.

Ce module de formation est animé par Nele Lavachery, formatrice et psychothérapeute, et Caroline Rivière, psychologue, superviseuse d'équipe dans le domaine non-marchand.

Vous trouverez le programme complet de la formation sur notre site [www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be) ou dans le Cahier des formations printemps-été 2018. Vous pouvez aussi contacter le secteur formation au 02/511.25.87 pour plus d'informations.

*Dates: les 1<sup>er</sup>, 2, 22, 23, 27 mars 2018, le 19 avril 2018, les 14 et 15 mai 2018, de 9h30 à 16h30.*

*LEEP asbl, rue de la Fontaine, 2 -1000 Bruxelles.*

*PAF: 195 € pour les membres, demandeurs d'emploi, étudiants, seniors ou 215 € au tarif normal.*

1. In *Le développement de la personne*, éd. Dunod, p. 29.